Nations Unies

S/PV.4236



Conseil de sécurité

Cinquante-cinquième année

Provisoire

4236e séance

Mardi 28 novembre 2000, à 11 heures

New York

Président :	M. van Walsum	(Pays-Bas)
Membres :	Argentine	M. Cappagli
	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Heinbecker
	Chine	M. Wang Yingfan
	États-Unis d'Amérique	Mme Soderberg
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Doutriaux
	Jamaïque	M. Ward
	Malaisie	M. Hasmy
	Mali	M. Keita
	Namibie	M. Andjaba
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Tunisie	M. Jerandi
	Ukraine	M. Kuchynski

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

00-76633 (F)

La séance est ouverte à 11 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considèrerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire pour le Timor oriental.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Vieira de Mello à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport de la mission du Conseil de sécurité au Timor oriental et en Indonésie, document S/2000/1105. Les membres du Conseil ont également reçu la photocopie d'une lettre de l'Indonésie en date du 27 novembre 2000, qui sera publiée sous la cote S/2000/1125.

À la présente séance, le Conseil de sécurité va entendre un exposé de M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire pour le Timor oriental.

Je donne la parole à M. Vieira de Mello.

M. Vieira de Mello (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invité à prendre la parole devant le Conseil.

Depuis mon dernier exposé au Conseil qui a eu lieu le 29 septembre dernier, une mission du Conseil s'est rendue sur place et a publié un rapport sur la situation au Timor oriental et au Timor occidental. Étant donné que ce rapport date d'à peine une semaine, je concentrerai aujourd'hui mes observations sur certaines des questions précises soulevées dans ce rapport. En outre, je ferai part aux membres de nos projets pour la conférence des donateurs qui aura lieu à Bruxelles la semaine prochaine, et je ferai une mise à jour sur nos discussions au sujet de la voie qui nous mènera vers la transition politique en 2001.

Il est également utile de mettre en lumière la situation critique, de façon positive – devrais-je ajouter – dans laquelle nous nous trouvons à nouveau au Timor oriental. Au-delà de la phase d'urgence et au-delà de la mise en place initiale de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), nous sommes maintenant bien engagés dans la transition vers l'indépendance. Nos mécanismes de consultation, par le biais de la structure du cabinet et du Conseil national entièrement composé de Timorais, sont devenus plus sophistiqués, et nous commençons à voir apparaître un climat ouvertement plus politique au Timor oriental. Il s'agit d'un progrès sain et opportun, qui nous permet de nous concentrer sur la meilleure façon de gérer la marche finale vers l'indépendance totale, et de commencer à réfléchir maintenant au type d'aide internationale dont le Timor oriental pourrait avoir besoin une fois qu'il aura accédé à l'indépendance.

Avant de commencer mon exposé proprement dit, je voudrais remercier brièvement le Conseil d'avoir envoyé au Timor oriental la mission dirigée par l'Ambassadeur Andjaba, afin de constater de première main les progrès qui ont été accomplis et les défis qui restent encore à relever. Nous avons tous été d'avis que cette visite avait été très utile, et qu'elle avait stimulé notre réflexion sur la façon d'aller de l'avant, mis en lumière les domaines prioritaires et nous avait rassurés sur le fait que nous n'étions pas seuls dans nos efforts.

Comme la mission du Conseil de sécurité l'a indiqué, la situation en matière de sécurité au Timor oriental est stable. Pour ce qui est du Timor occidental, nous continuons d'être préoccupés par l'impunité accordée à ces milices qui demeurent, de façon incorrigible, engagés sur la voie de la violence. Cependant, il y a eu certains progrès en ce qui concerne le rapatriement des réfugiés et les pourparlers sur la réconciliation. Je suis heureux d'indiquer que le rapatriement d'un groupe de 410 réfugiés, composé principalement d'anciens membres des Forces armées indonésiennes du Timor oriental (MILSAS) et de leur famille, dont j'avais confié la tâche à mon propre chef d'état-major, a été couronné de succès la semaine dernière, grâce à une excellente coopération tant de la part des autorités indonésiennes que de celle des dirigeants est-timorais et de la communauté locale, où ces réfugiés ont été accueillis. J'espère que cet exemple de coopération de

haut niveau, ayant également fait appel à la participation du Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et d'autres organismes humanitaires, encouragera les retours, qu'ils soient organisés ou spontanés. Depuis le 6 septembre, il y a eu plus de 2 200 retours spontanés. S'il est prématuré d'y voir une tendance, il faut convenir qu'il s'agit d'un autre élément positif.

En même temps, il y a eu de nombreuses réunions et de nombreux contacts encourageants pour faire avancer la cause de la réconciliation. Le 24 octobre à Surabaya en Indonésie, l'ATNUTO a organisé une première réunion officielle entre les dirigeants politiques autonomistes, qui sont fédérés sous une organisation générale appelée l'UNTAS (Uni Timor Aswain), et le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT). Nous traiterons de cet aspect la semaine prochaine, avec une réunion similaire, en espérant que, par le renforcement de ces contacts, un terrain d'entente pourra être trouvé entre les dirigeants du Timor oriental en vue de contribuer au processus de véritable réconciliation.

Le 14 novembre, mon chef de Cabinet a dirigé une délégation, comprenant des représentants du CNRT et des Forces armées pour la libération nationale du Timor oriental (FALINTIL) à une réunion à la frontière avec trois des quatre principaux dirigeants de milices qui avaient adressé des pétitions au Conseil de sécurité, avec d'abord la lettre du 14 octobre transmise à l'Ambassadeur Andjaba qu présidait alors le Conseil. Notons que le quatrième signataire a depuis pris ses distances par rapport à la position adoptée dans ces pétitions. Cette rencontre a été suivie d'autres contacts avec ces trois personnes lors de rencontres tenues à Kupang entre mon chef de Cabinet et ces personnes les 19 et 21 novembre au cours des préparatifs destinés au rapatriement des réfugiés que j'ai déjà brièvement évoqué.

Bien que ces discussions n'aient donné aucun résultat définitif, certains signes laissent à penser que les trois dirigeants de milice pourraient vouloir faciliter le retour au Timor oriental d'un grand nombre de réfugiés, notamment 6 000 à Baucau et 16 000 dans le district d'Ainaro. En outre, la possibilité de voir ces dirigeants de milice retourner et réintégrer pacifiquement le Timor oriental est sérieusement envisagée.

Enfin, je dois mentionner la Commission conjointe des frontières, un mécanisme destiné à assurer un cadre de discussion et de règlement de toutes les questions liées aux frontières. J'avais signé un accord à ce sujet avec le Ministre de la coordination, Bambang Yudhoyono, le 14 septembre, à Denpasar. D'après les dernières informations que j'ai reçues de Dili hier matin, une date a été fixée pour la première réunion de ce Comité. Comme le Conseil le sait, cette réunion a été retardée à plusieurs reprises. La nouvelle date est jeudi prochain à Jakarta. J'ai naturellement approuvé la participation de notre délégation à ces discussions.

Je voudrais à présent aborder certains des points clefs de la mission du Conseil de sécurité au Timor oriental et en Indonésie. Le Conseil m'a entendu dire que la disponibilité des ressources dans le Budget consolidé du Timor oriental reste l'une des contraintes majeures à laquelle nous devons faire face. J'ai donc été très satisfait de la recommandation de la mission selon laquelle il faudrait envisager une meilleure souplesse dans l'emploi des ressources mises en recouvrement pour des missions telles que l'ATNUTO, et que cela ait été rapidement suivi d'une lettre que vous, Monsieur le Président, avez envoyée au Président de l'Assemblée générale recommandant, par le biais du Président de l'Assemblée générale, que la Cinquième Commission et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) fassent preuve de souplesse. J'ai moi-même discuté hier matin de la question avec le Président du CCQAB. Je pense que nous reconnaissons tous qu'il est tout à fait absurde pour un Administrateur provisoire de diriger une mission de l'ONU qui dépense 10 dollars mis en recouvrement pour chaque dollar de contribution volontaire, dépensé dans l'administration du pays dont le Conseil l'a chargée.

Comme le souligne la mission du Conseil de sécurité, le domaine de la justice fait face à un grave manque de ressources financières et humaines. Les progrès dans les efforts destinés à traduire en justice les auteurs de graves abus en droits de l'homme en 1999 ont été plus lents que prévu, et je partage la préoccupation selon laquelle ce fait pourrait nuire aux efforts de réconciliation dans la mesure où les populations constatent que justice n'a pas été faite.

Cela dit, nous avons élaboré une stratégie globale en vue d'accélérer les enquêtes sur les graves crimes et achever les enquêtes sur toutes les affaires documentées, d'ici décembre 2001. Nous devons disposer des ressources voulues pour mettre en oeuvre cette stratégie. J'ai réaffecté des fonds et moyens d'autres secteurs

de l'ATNUTO, et nous avons préparé une liste de ressources supplémentaires urgentes – en matériel et en personnel –, dont nous aurons besoin pour faire aboutir notre stratégie et que nous ferons connaître à tous les donateurs intéressés, en commençant naturellement par les membres du Conseil. Je demande aux membres d'examiner favorablement ces requêtes. En outre, je me félicite de la suggestion informelle de la mission du Conseil de sécurité au Timor oriental prévoyant le déploiement d'équipes d'enquêteurs à court terme pour combler le déficit. Le plus tôt ces équipes seront à Dili, le mieux cela sera.

Nous souhaitons très vivement voir le processus judiciaire en Indonésie commencer les procès dès que possible. J'ai cru comprendre de la part du Ministre de la justice de l'Indonésie, Marzuki Darusman, avec lequel je suis en contact téléphonique constant et qui est notre partenaire dans le domaine de la justice et des droits de l'homme, que les procès d'Eurico Guterres et des suspects des meurtres d'Atambua pourraient commencer cette année, et que d'autres procès liés aux graves crimes commis au Timor oriental en 1999 pourraient commencer au début de 2001, une fois que les tribunaux spéciaux sur les droits de l'homme, approuvés par le Parlement indonésien il y a deux semaines, auront été créés. Il est impératif d'obtenir des progrès concrets et rapides en Indonésie dans ce domaine.

Le développement d'infrastructures, surtout en dehors de Dili, reste l'un de nos défis majeurs. Une rénovation des routes au Timor oriental a lieu en prévision de la saison des pluies. L'électricité existe maintenant dans tous les districts, même si des capacités limitées et le coût de fonctionnement impliquent une durée limitée du service. À Dili, une demande de plus en plus croissante, due surtout à une présence internationale accrue, dépasse notre capacité de production, entraînant ainsi des coupures de courant fréquentes. Face à ce problème, le récent examen du budget de l'Administration transitoire a permis de libérer près de 650 000 dollars en fonds supplémentaires que nous envisageons d'utiliser dans des projets de reconstruction en dehors de Dili, et 1,6 million de dollars destinés à la Compagnie d'électricité. Il y a eu des retards regrettables dans la mise en oeuvre des programmes de reconstruction scolaires et de santé. L'étendue des destructions au Timor oriental signifie que la reconstruction restera un besoin urgent bien après l'indépendance.

J'ai écrit au Président de la Banque mondiale, Jim Wolfensohn, pour lui recommander que la Banque et l'ONU s'associent à court terme pour voir les leçons à tirer pour l'avenir en accélérant l'autorisation et la mise en oeuvre des grands projets de reconstruction.

En cette étape, je voudrais saisir cette occasion pour demander au Conseil d'examiner favorablement la possibilité d'autoriser, lorsque cela est possible, le maintien des avoirs de l'ATNUTO au Timor oriental, une fois la mission réduite. J'ai déjà mentionné la disparité frappante du financement entre ce qui va directement à l'ONU elle-même au Timor oriental et ce qui va a l'administration transitoire du territoire. Ce problème s'aggraverait et les progrès déjà réalisés s'estomperaient si l'on retirait les ordinateurs, les appareils radio, les véhicules et autre matériel lourds. J'ai également discuté cette question avec le Président du CCQAB hier matin, et il a été très sensible à notre demande.

Un autre élément majeur de la transition vers l'indépendance concerne la défense. Des plans de création d'une Force de défense du Timor oriental ont connu une avancée majeure la semaine dernière à Dili, avec la convocation d'une conférence de donateurs, à laquelle 12 pays ont pris part. Durant ces délibérations, l'Australie et le Portugal ont pris des engagements généreux pour assumer le rôle dirigeant dans la création d'un programme de formation initial, d'ici janvier 2001. Plusieurs pays ont fait part de leur désir d'offrir une aide pour renforcer le Bureau de développement de la Force de défense, qui assurera une supervision civile. L'objectif consistant à disposer d'un premier bataillon pleinement entraîné de la Force de défense en place à la fin de l'année 2001, est bien avancé.

Mais la force de défense du Timor oriental n'atteindra pas la totalité de ses effectifs avant la fin de l'année 2003. Il est évident qu'il faudra maintenir, sous une certaine forme, une présence des forces de maintien de la paix des Nations Unies, au moins jusqu'à cette date. Cette présence bénéficie du plein appui des dirigeants est-timorais. Le rythme d'un éventuel retrait des forces de maintien de la paix dépendra, en définitive, du climat de sécurité environnant ainsi que de la capacité de la Force de défense du Timor oriental de combler le vide.

Je me rendrai la semaine prochaine à Bruxelles, accompagné de mes collègues est-timorais, pour rencontrer des donateurs et m'entretenir avec eux au sujet

du Timor oriental. À Bruxelles, à une réunion avec la Commission européenne, coprésidée par la Banque mondiale et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), nous examinerons les progrès réalisés à ce jour dans les activités de reconstruction et de remise en état à la lumière des indices de performance, conformément à la demande formulée lors de la réunion des donateurs tenue à Lisbonne en juin dernier. La réunion de Bruxelles se concentrera sur l'élaboration d'une stratégie intégrée de transition vers l'indépendance.

Parmi les questions clefs, le recrutement de cadres supérieurs dans tous les secteurs du service public demeure un défi de taille. Nous avons une énorme difficulté à encourager la diaspora qualifiée à retourner pour occuper ces postes, étant donné la baisse considérable du niveau de vie qu'un tel sacrifice impliquerait. La timorisation ne peut être réussie sans un investissement durable et considérable dans les capacités de renforcement, un besoin qui subsistera après l'indépendance. La transition ne signifiera pas seulement le remplacement du personnel international par les Timorais de l'Est, mais aussi la formation d'un corps de conseillers techniques, recrutés non seulement parmi le personnel international, mais également dans le secteur privé.

La durabilité des finances publiques est un autre défi qui sera discuté à Bruxelles. Il est difficile d'opter pour un niveau durable de dépenses publiques compte tenu de l'incertitude quant à la capacité de mobilisation de fonds de cette économie. L'unique, et la plus importante, ressource du Timor oriental sera probablement les ressources pétrolières dans la mer de Timor. Selon des estimations prudentes, le revenu annuel du pétrole dépasserait de loin le budget actuel du Timor oriental, mais il ne s'agit là bien entendu que d'estimations. Les négociations sont pleinement engagées avec l'Australie sur la tâche immensément complexe qui consiste à établir un régime satisfaisant pour la gestion des activités pétrolières dans les mers qui séparent le Timor oriental de l'Australie du Nord.

L'appui continu des donateurs au cours de l'année prochaine est crucial pour le succès du plan de transition.

Le processus de transition vers l'indépendance, qui a commencé l'année dernière par la consultation populaire puis par l'adoption de la résolution 1272 (1999), est entré dans une nouvelle phase, le 23 octobre de cette année, avec l'inauguration du Conseil national, constitué de 36 membres tous timorais. Cet organe législatif a été créé à la suite d'un vaste processus consultatif afin d'assurer la représentation de différents districts du Timor oriental et des principaux partis politiques, ainsi que d'une grande partie de la société civile tant au sein du Conseil national de la résistance timoraise (CNRT) qu'en dehors de celui-ci.

Le Gouvernement de transition, qui a été formé en juillet, a été élargi en octobre avec l'inclusion de M. José Ramos-Horta. La formation de ce gouvernement ainsi que la nomination du Conseil national est une nouvelle étape importante vers la création d'un gouvernement où le pouvoir sera de plus en plus partagé entre l'Administrateur transitoire et les représentants élus à la majorité par la société est-timoraise. Je suis convaincu que la réussite de la transition exige que nous mettions le pouvoir exécutif et législatif entre les mains des Timorais de l'Est, pour que le jour de l'indépendance soit le couronnement d'une timorisation douce, d'une transition sans heurts, et non un moment de transfert de pouvoir brutal.

Le calendrier politique pour la phase finale de la transition, qui doit aboutir à l'élection d'un gouvernement est-timorais légitime, a été discuté en détail entre les membres du gouvernement, les membres du Conseil national et d'autres dirigeants est-timorais. Un certain nombre de points de convergence se sont dégagés de ces discussions. Bien que nous ne soyons pas encore en mesure de prévoir une date précise, nous pouvons simplement dire que nous nous attendons à ce que le Timor oriental déclare son indépendance vers la fin de 2001.

L'événement principal de l'année prochaine qui – selon nos experts électoraux, aura probablement lieu au milieu de 2001 – sera une élection générale organisée pour désigner une assemblée constituante qui aura pour tâche d'élaborer le texte final de la constitution et de l'adopter. On ne prévoit pas, à ce stade, qu'un référendum sera organisé pour ratifier la constitution, puisque l'Assemblée constituante jouira d'une pleine légitimité démocratique. Une fois que la constitution sera adoptée, l'assemblée constituante assumera ses fonctions en tant que premier parlement. Selon le processus prévu par la constitution, les élections présidentielles – qui suppose qu'un système présidentiel aura été choisi – ainsi que la formation d'un gouvernement et la déclaration d'indépendance auront lieu au cours du dernier trimestre de 2001.

Pour aider l'assemblée constituante, Xanana Gusmão, qui est le Président du Conseil National et le Président de CNRT a suggéré que le Conseil National créé un comité spécial chargé des affaires constitutionnelles et électorales, qui sera composé de membres du Conseil national, de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et de représentants de la société civile est-timoraise. Ce comité contribuerait à porter le débat devant le peuple et à élaborer les principes fondamentaux de la constitution pour les soumettre à l'Assemblée constituante qui présentera un premier projet de texte pour la constitution.

Cette semaine, à Dili, le Gouvernement de transition entamera des délibérations sur un projet de réglementation de l'activité des partis politiques qui énonce les conditions d'enregistrement des partis politiques. Des progrès ont été enregistrés dans les domaines de l'inscription électorale, de l'inscription civile et de l'éducation civique, et nous commencerons la mise en oeuvre dans ces trois secteurs au début de l'année prochaine.

Ce calendrier doit nous permettre de nous acquitter pleinement de notre mandat et de transférer le pouvoir à un gouvernement est-timorais légitimement élu à la fin de 2001. Mais il est évident que la transition n'est pas un simple transfert de pouvoir politique. Comme la mission du Conseil de sécurité au Timor oriental en Indonésie l'a souligné, le rythme et le succès de la timorisation de l'administration sont étroitement liés à notre capacité de développer, chez les candidats est-timorais les plus qualifiés, les capacités nécessaires à leur réussite. Cet effort est crucial tant pour la période antérieure à la transition que pour l'après-indépendance. Le rôle de l'ONU au Timor oriental ne prendra pas fin à la fin du mandat de l'ATNUTO. Il est évident que l'on sollicitera notre capacité d'appui pour les questions techniques et les questions ayant trait à la sécurité, mais également dans de nombreux domaines relatifs au renforcement des capacités dans l'administration publique.

En conclusion, étant donné la situation d'instabilité actuelle, j'espère que les problèmes de sécurité que j'ai évoqués au cours de ma dernière visite de New York sont maintenant dépassés, et que nous pourrons nous concentrer sur la réussite de notre mandat de l'année prochaine. Je pense que nous avons pris connaissance des diverses étapes de la transition vers l'indépendance, et je suis certain que les mesures qui restent à prendre seront réalisées avec succès pour assurer une transition sans heurts en 2001. Si la transition politique est facilement réalisable, je pense que son succès à long terme dépendra de l'engagement continu de l'ONU et des pays donateurs pour soutenir l'avenir d'un Timor oriental indépendant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Vieira de Mello de son exposé très intéressant.

Mme Soderberg (États-Unis) (*parle en anglais*) : La mission qui s'est récemment rendue au Timor oriental est presque entièrement présente ici aujourd'hui, et, au nom de tous, je voudrais rappeler notre très vive appréciation à l'envoyé spécial et à son équipe pour ce qui aura été, nous en sommes tous convaincus, une visite très utile. Je n'ai pas personnellement participé à la première mission, mais ceux qui y ont participé ont été très impressionnés et très reconnaissants pour le travail que vous, M. Vieira de Mello, avez réalisé depuis un an. Je crois que nous voulons tous vous exprimer notre très profonde reconnaissance pour les efforts que vous y avez réalisés, ainsi que pour les progrès impressionnants dont a bénéficié la population du Timor oriental. C'est un rare partenariat auquel nous assistons et un privilège de pouvoir être présents à la naissance d'une nation. Nous sommes fiers de faire partie du système des Nations Unies. Nous avons assisté à des réunions du cabinet et à la reconstruction d'un pays. Voir les conditions existant sur place, je crois, nous fait apprécier d'autant mieux le sacrifice personnel que vous avez consenti, ainsi que vos collègues, sur le terrain chaque mois. De notre part à tous, je voudrais vous exprimer notre très sincère gratitude pour le travail considérable que vous avez accompli et pour les sacrifices auxquels vous consentez tous les jours sur place.

M. Vieira de Mello, le fait que nous étions sur place il y a à peine quelques semaines et que vous soyez à nouveau ici parmi nous, montre à quel point il est important de poursuivre le dialogue entre le Conseil de sécurité et votre mission. Vous êtes là-bas vraiment au bout du monde, aussi loin qu'il soit possible d'être de New York. Votre succès est également votre fardeau parce que cela ne figure pas à la première page des journaux tous les jours. Je crois qu'il est important pour nous d'aller voir sur place, mais il est également important pour vous de savoir que nous vous écouterons toujours ici. La situation n'est pas facile; il y a encore des dangers. Nous aimons penser « Eh bien, Sergio est sur place, alors nous n'avons pas à nous inquiéter ». Mais cela n'est pas juste, ni pour vous ni

pour la population du Timor oriental. Je suis très heureuse que vous soyez présent, et j'espère que vous êtes convaincu que nous serons toujours prêts à vous écouter, quel que soit le moment.

Les questions dont vous avez parlé, ainsi que celles qui figurent dans notre rapport, posent quelques problèmes fondamentaux. Je ne vais donc pas les reprendre de façon détaillée, puisque la plupart se trouvent dans notre rapport. Mais il y a une chose qui mérite je crois d'être soulignée. C'est la nécessité de commencer dès maintenant à planifier le rôle de la communauté internationale après l'indépendance. Non seulement aurons-nous beaucoup de choses à faire pour être certains que, quel que soit le calendrier établi pour l'indépendance du Timor, vous disposiez des ressources nécessaires pendant la période de transition; mais un des messages que notre mission aura communiqué à la région est le rôle que la communauté internationale devra continuer à jouer par la suite. Et votre visite ici, je crois, est particulièrement opportune pour nous aider à définir les paramètres de cette présence.

Nous allons renouveler le mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor Oriental (ATNUTO) au début de l'année prochaine, et votre visite ici aujourd'hui, M. Vieira de Mello, commence à établir les jalons que nous devrons franchir pour être certains que la communauté internationale restera présente pendant la période qui suivra l'indépendance. Je pense que nous souhaitons tous souligner aussi fortement que possible l'importance qu'il y a de commencer à planifier dès maintenant. C'est la raison pour laquelle votre visite est particulièrement opportune.

L'expression « ATNUTO légère » a été utilisée pendant la mission, ce qui veut dire qu'il nous faut examiner les différents éléments de l'ATNUTO, non seulement dans sa dimension politique mais également dans sa dimension de sécurité. Je crois que vous avez fait un énorme travail pour essayer d'établir les bases permettant de faire cela. Des changements assez importants ont déjà été apportés à la présence de la sécurité. Il y a eu la conférence internationale à laquelle la communauté internationale, dont les États-Unis, a participé; la mise au point de l'assistance financière, technique ainsi que l'assistance en termes de sécurité sera de la plus haute importance.

Du point de vue des États-Unis, l'autre question particulièrement importante est celle du processus de justice et de réconciliation. Toutes les questions de l'après-indépendance dépendront dans une large mesure de la façon dont le processus de réconciliation et de justice est pris en charge dès maintenant. Et je crois pouvoir m'exprimer au nom de mes collègues qui étaient avec moi pendant cette mission, pour dire que la clef du succès de l'ATNUTO, ainsi que le succès de l'indépendance elle-même pour le peuple du Timor oriental, est de mettre la double procédure de réconciliation et de justice sur une voie progressive qui permette de réaliser ces deux objectifs de manière symbiotique.

Au Timor occidental, nous avons entendu les réfugiés exprimer à maintes reprises leur inquiétude quant à la situation au Timor oriental. Ils y avaient renvoyé leurs familles, mais ils n'avaient pas eu de nouvelles. Un grande nombre de rumeurs et d'informations fausses circulaient créant évidemment des craintes légitimes au sein de la communauté. Revenant du Timor oriental, nous avons pu les rassurer et nous avons dit que la population du Timor oriental accueillerait les réfugiés, qu'ils seraient bien traités, et traités avec respect, dans la mesure où il existerait un processus de justice en place pour garantir que justice soit faite.

Sans ce processus de la justice, nous ne pourrons pas obtenir la réconciliation nécessaire pour régler les problèmes. Et l'un des éléments les plus importants est de s'assurer que l'ATNUTO et le système juridique du Timor oriental lui-même disposent des moyens permettant de procéder à des enquêtes et de poursuivre les coupables. Le plan que vous avez amené avec vous, M. Vieira de Mello, et que vous nous avez présenté sur ce processus de justice, est ,je crois, très important et opportun. Nous sommes déjà en train de l'examiner, et j'espère que nous pourrons satisfaire votre demande d'envoyer des équipes d'intervention rapide pour l'aide, ainsi que du personnel et de l'équipement. Si vous n'avez pas un processus judiciaire qui fonctionne, tous les autres rouages du progrès s'en trouveront considérablement affaiblis.

Il faut également s'assurer que l'on ne crée pas une certaine inertie bureaucratique, menant à une sous-utilisation de certaines de ces ressources. Je crois qu'il faut continuer de travailler avec le système des Nations Unies pour être certains que ces demandes puissent être satisfaites très rapidement et très efficacement.

Outre le fait que nous devons veiller à ce que le processus de l'ATNUTO et le processus du Timor oriental se déroulent bien, il est tout aussi fondamental

de s'assurer que le Gouvernement de l'Indonésie assume aussi sa part de responsabilités sur ces questions, comme cela est indiqué dans la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité. Les problèmes de justice les plus importants restent pertinents. De nouvelles mesures décisives doivent être prises pour faire face aux milices qui opèrent encore. Ceux qui sont responsables des meurtres des employés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et des Casques bleus, doivent être traduits en justice; un processus de responsabilisation pour répondre aux violations des droits de l'homme commises en 1999 doit également être mis en place.

À Jakarta, nous avons eu une réunion très utile avec un certain nombre des représentants du Gouvernement, et ils nous ont informé des progrès réalisés. Nous avons tous demandé que Jakarta prenne des mesures efficaces pour mettre en place des tribunaux spéciaux, qui sont essentiels au déroulement du processus de justice.

Il y a plus d'un an maintenant que les violences de 1999 ont eu lieu, et la communauté internationale a la responsabilité de faire en sorte que justice soit faite. Nous espérons que le Gouvernement de l'Indonésie respectera ses obligations le plus rapidement possible.

La deuxième question que je souhaite souligner est celle du démantèlement des milices. C'est un processus de justice très important et le Gouvernement doit prendre ses responsabilités à cet égard. Nous nous sommes rendus dans plusieurs camps, et le maintien de la présence dans ces camps de miliciens, le contrôle qu'ils exercent dans les camps et sur certaines des décisions des réfugiés, sont en train de gêner le processus de retour. Et comme nous l'avons écrit dans le rapport, il est utile de rappeler ici que nous insistons tous pour que des mesures énergiques soient prises afin de mettre un terme une fois pour toutes à leurs activités, notamment en poursuivant les opérations de désarmement, en tenant les dirigeants des milices et ceux qui commettent des actes d'intimidation à l'écart des communautés de réfugiés, et en les faisant sans tarder répondre de leurs crimes devant la justice. Tout cela est très important pour le succès de ce que l'ONU essaie de faire au Timor oriental.

Enfin, le problème du retour fait l'objet d'une grande attention de la part de la communauté internationale et aussi du Gouvernement indonésien. Il doit y avoir un programme d'inscription et de retour des réfugiés, qui soit apolitique, crédible et observé par la communauté internationale. Sur ce front, il y a eu quelques faits nouveaux encourageants dans les dernières semaines, avec le retour, au cas par cas, de 400 anciens membres des TNI et fonctionnaires (Milsas), et aussi avec les discussions qui se tiennent avec les milices qui avaient écrit au Président du Conseil de sécurité. Ces discussions et ces retours pourraient éventuellement déclencher un grand mouvement de retour, ce que nous apprécierions tous, je pense, et verrions comme une bonne façon de traiter le problème. Toutefois, cela ne diminue en rien le besoin que la communauté internationale soit présente au Timor occidental, dans les conditions de sécurité appropriées.

Lors de notre visite, nous avons eu de bons entretiens pour essayer de permettre à un personnel classique de sécurité des Nations Unies de se rendre sur place et d'examiner la situation. Nous avons espoir que cela se fera, permettant ainsi à la communauté internationale de retourner en force au Timor occidental.

Je laisserai une ou deux questions pour le Représentant spécial.

Un des points forts de nos entretiens à Jakarta a été d'insister pour une réunion aussi rapide que possible de la Commission frontalière mixte. Nous sommes heureux d'apprendre que cette commission se réunira jeudi et nous demandons instamment qu'elle se réunisse régulièrement et au plus haut niveau. L'une des nettes impressions que nous avons eues concerne la nécessité de discussions permanentes et très régulières, et le besoin de meilleures sources d'information. Il est clair que la Commission frontalière est l'élément essentiel, et nous devrions faire tout notre possible sur ce front.

L'autre problème concerne les commissions mixtes qui traitent de certains problèmes bilatéraux essentiels, en particulier des pensions qui sont d'une importance vitale pour le retour des réfugiés. Peut-être M. Vieira de Mello a-t-il quelque information supplémentaire à propos de ce qui se passe sur ce point.

J'ai le sentiment que nous sommes tous revenus avec l'impression que les débats sur le développement de relations de travail, afin de susciter une compréhension mutuelle des deux côtés, pourraient constituer un moyen capital d'aller de l'avant. Ces diverses commissions sont certainement essentielles à cette fin.

Permettez-moi de vous remercier à nouveau, M. Vieira de Mello, pour une visite très utile, mais, plus important encore, pour le travail que vous faites au nom du Conseil, afin de permettre au peuple du Timor oriental d'accéder à son indépendance.

M. Andjaba (Namibie) (*parle en anglais*) : Je souhaite remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, d'être venu au Conseil, aujourd'hui, pour discuter avec nous, des activités de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Je veux aussi le remercier pour l'utile exposé qu'il nous a fait, ainsi que pour les excellentes hospitalité et coopération offertes à la mission durant notre visite au Timor oriental.

Le rapport de la mission couvre un large éventail d'activités de l'ATNUTO et déclare à juste titre que l'ATNUTO a fait des progrès significatifs. L'ATNUTO devrait donc continuer de recevoir l'appui du Conseil de sécurité. Le renouvellement du mandat de l'ATNUTO, en janvier, donnerait une occasion idéale pour aborder certaines des préoccupations soulevées dans le rapport et par M. Vieira de Mello. De même espère-t-on que des progrès pourront être faits par d'autres organes des Nations Unies pour lever les obstacles de procédure qui entravent le travail de l'Administration transitoire, en particulier en lui fournissant les ressources nécessaires.

S'agissant de l'exécution du mandat de l'ATNUTO, ma délégation est particulièrement satisfaite du processus de timorisation et du renforcement des capacités pour préparer le peuple du Timor oriental à l'indépendance complète.

Le Conseil national et le Cabinet, ainsi que l'Administration transitoire, sont maintenant chargés de l'importante tâche de préparer le processus électoral. Le mérite en revient pour l'essentiel à M. Vieira de Mello.

Toutefois, on verra mieux les résultats complets de ce processus après le processus transitoire, quand le nouveau gouvernement devra remplir ses fonctions immédiatement et pleinement, et qu'il devra faire face aux nombreux différents défis.

Ma délégation est favorable à une présence internationale au Timor oriental jusqu'à l'indépendance, en particulier dans les domaines du développement, de la sécurité, de la justice et du maintien de l'ordre. Il est important de commencer une planification spécifique aussitôt que possible. À cet égard, nous nous réjouissons des solides engagements pris, la semaine dernière, par les donateurs, pour la formation et l'équipement d'une force de défense du Timor oriental.

La situation des réfugiés au Timor occidental, la justice et la réconciliation demeurent des préoccupations cruciales. Ma délégation espère que les recommandations figurant dans le rapport, ainsi que les engagements pris durant la visite de la mission, pourront être concrétisés avec l'urgence que cela mérite. C'est en particulier nécessaire afin de créer un climat de sécurité pour le retour des réfugiés et le retour des agences humanitaires. Nous nous réjouissons du rapatriement des réservistes des anciennes TNI (Milsas) et de leur familles, et nous encourageons fermement d'autres rapatriements de groupe.

Il faudrait aider le Gouvernement indonésien dans ses efforts pour accueillir les réfugiés souhaitant rester en Indonésie, car c'est un aspect important de la solution du problème global des réfugiés.

Ma délégation se réjouit des progrès considérables réalisés par le Gouvernement indonésien pour faire avancer le processus judiciaire, en particulier en arrêtant les suspects et en adoptant une législation sur les droits de l'homme. Encore une fois, nous avons la certitude que de nouveaux progrès seront bientôt réalisés.

Ma délégation réaffirme l'importance des propositions qui figurent dans le rapport et qui visent à renforcer les mesures de coopération entre le Timor occidental et l'Indonésie, et nous apprécions les engagements déjà pris à cet égard. Nous encourageons aussi vivement l'établissement de futures relations bilatérales entre le Timor oriental et l'Indonésie. Les efforts déjà en cours devraient être intensifiés.

Je suis heureux d'apprendre aujourd'hui, par M. Vieira de Mello, que la réunion de la Commission frontalière mixte se tiendra jeudi.

En conclusion, le Timor oriental est bien avancé sur la voie de l'indépendance totale; tout ce dont il a besoin, c'est le soutien permanent de la communauté internationale. De la même façon peut-on trouver des solutions aux problèmes en suspens, comme les réfugiés, la justice et la réconciliation. Ce qu'il faut, c'est que toutes les parties travaillent conjointement pour chercher comment appliquer au mieux les diverses recommandations du rapport.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je suis très soulagé d'intervenir à la suite du dirigeant de notre mission au Timor oriental. Je voudrais néanmoins, à cette occasion, remercier publiquement en tant que membre de cette mission, l'Ambassadeur Andjaba, pour la manière avec laquelle il a dirigé l'équipe. Cela a été non seulement utile mais également très amusant. Nous invitons l'Ambassadeur Andjaba à diriger une troisième mission au Timor oriental et en Indonésie s'il en a le temps et l'énergie.

Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général de son nouvel exposé très utile, très complet et extrêmement intéressant. Comme M. Vieira de Mello l'a dit, nous nous trouvons à un moment critique pour l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et le Timor oriental et il est tout à fait approprié que le Conseil de sécurité consacre une partie de son temps à discuter de cette question.

Je ne tenterai pas de faire un tour d'horizon complet. D'autres l'ont fait avant moi et beaucoup mieux que je ne le ferais moi-même. Mais je voudrais cependant évoquer quelques questions qui présentent une importance pour le Royaume-Uni. J'y arriverai en prenant un point de vue légèrement différent de celui adopté par d'autres à ce débat et j'envisagerai l'ensemble de ces questions sous un autre angle, si je puis dire.

L'une des impressions durables que j'ai retirées de la visite de la mission a été de constater à quel point le Timor oriental et l'Indonésie dépendent l'un de l'autre. Il est indispensable que les relations entre ces deux entités soient dynamiques, complètes, fructueuses et constructives. Nombre des mécanismes sont déjà en place pour faciliter cet échange et j'espère que dans les quelques semaines et mois prochains, les deux parties donneront une nouvelle impulsion à leur coopération.

Il est très encourageant d'apprendre que la date pour la réunion de la Commission frontalière mixte a été fixée – si je ne m'abuse – au 30 novembre. Nous espérons que la Commission se réunira de nouveau en décembre – probablement au niveau des plénipotentiaires, car je crois comprendre que la réunion de cette semaine se fera au niveau de la direction, si je puis dire.

Il est essentiel que ce cadre soit pleinement utilisé et il fait absolument faire appel à ce cadre et à d'autres moyens de coopération pour parvenir à résoudre rapidement certaines des questions mentionnées dans le rapport de la mission, je voudrais en particulier, comme l'Ambassadeur Soderberg l'a fait avant moi, évoquer la question des pensions, qui sera d'une importance cruciale pour stabiliser l'économie future du Timor oriental, ainsi que la question de l'enclave d'Oecussi et la nécessité de parvenir à un arrangement de transit permanent entre le Timor oriental et Oecussi.

Je voudrais à présent aborder la question du Timor occidental et la situation des réfugiés. Les observations de la mission sont clairement exposées dans le rapport et je ne souhaite pas les répéter ici. Néanmoins, je voudrais dire deux choses. Premièrement, il est clair que les milices, quelle que soit leur forme, continuent de poser un problème. Je me félicite vivement de la détermination avec laquelle le Ministre de la coordination, M. Yudhoyono, s'est attaqué au problème de l'intimidation qui est menée dans les camps de réfugiés et nous attendons avec impatience les nouvelles informations qu'il doit fournir au Conseil sur les mesures que le Gouvernement indonésien est en train de prendre à cet égard. C'est un élément essentiel dans ce puzzle véritablement très complexe.

Deuxièmement, je voudrais insister sur l'importance que revêt le retour des organismes internationaux de secours au Timor occidental. Cela ne pourra se faire que lorsque la situation en matière de sécurité aura été stabilisée de sorte qu'elle permette un retour durable. Une décision quant au moment où l'on pourra estimer que la situation est stabilisée ne pourra être prise que par l'ONU. C'est pourquoi ma délégation attache une très grande importance à l'idée de dépêcher des experts de la sécurité de l'ONU au Timor occidental. Comme d'autres l'ont déjà dit, le fait de prendre des décisions concernant la présence des institutions de l'ONU dans des régions où il y a eu des problèmes de sécurité fait normalement partie de la procédure. Nous espérons que cette visite d'experts pourra avoir lieu très prochainement.

Dès lors que les institutions de l'ONU seront en mesure de retourner au Timor occidental, à condition que les conclusions de l'équipe de l'ONU soient positives, il sera essentiel que toutes les parties restent très vigilantes pour veiller à ce que des mesures appropriées puissent être prises au cas où la situation se détériorerait et pour assurer que les liens et la coopération nécessaires seront maintenus entre les institutions de l'ONU et les autorités indonésiennes, ainsi qu'avec toutes les autres parties intéressées.

Il est indispensable que les organisations internationales reviennent au Timor occidental car, même si des retours ponctuels comme celui du Groupe des MILSAS – anciens réservistes des forces armées indonésiennes (TNI) du Timor oriental – que M. Vieira de Mello a mentionné, sont tout à fait bienvenus, rien ne pourra remplacer un processus d'enregistrement des réfugiés dûment supervisé par la communauté internationale. C'est la meilleure garantie que nous puissions avoir pour nous assurer que les réfugiés peuvent prendre des décisions concernant leur propre avenir sans menace, ni contrainte et en toute sécurité. Cela doit être une priorité pour nous tous.

Je voudrais maintenant aborder la question du Timor oriental, toujours en inversant l'ordre. Les remarques de M. Vieira de Mello sont bienvenues et très utiles à cet égard. J'ai noté en particulier ce qu'il a dit à propos de la justice et des enquêtes sur les crimes graves qui étaient en effet une tâche prioritaire de la mission pendant sa visite. Nous attendons avec impatience de recevoir les détails des ressources dont a besoin l'ATNUTO et nous tenons à examiner cette question de très près. Mais je voudrais dire qu'étant donné l'importance cruciale que revêtent la justice et la réconciliation pour l'ensemble du processus de retour des réfugiés au Timor oriental, il est essentiel que la politique suivie en matière de justice et pour ce qui est des crimes graves témoigne du consensus national qui existe au sein de la population du Timor oriental. Je sais que l'ATNUTO prendra des mesures pour veiller à ce que ces deux aspects soient harmonisés. Il faudra beaucoup plus de temps pour établir les responsabilités dans les événements de 1999 que pour réaliser la transition vers l'indépendance et il importe au plus haut point que ce processus se déroule de manière soutenue.

La prochaine étape clef sera de toute évidence la réunion des donateurs qui aura lieu à Bruxelles la semaine prochaine. À notre avis, il y a quatre questions principales auxquelles nous devrons répondre. Et, une fois encore, ces questions rejoignent tout à fait les points sur lesquels M. Vieira de Mello s'est concentré ce matin.

La première question concerne les progrès soutenus qui ont marqué le processus de relèvement et de reconstruction. J'ai écouté attentivement ce qu'a dit le Représentant spécial quant au fait que l'ATNUTO devrait laisser ses équipements lorsqu'elle partira. Je pense qu'il est très utile et très pratique de faire cette observation à ce stade. Comme d'autres orateurs, j'espère que l'Assemblée générale examinera au plus vite les questions posées par le Représentant spécial concernant l'utilisation des contributions mises en recouvrement. À l'évidence, le principe fondamental selon lequel les quotes-parts mises en recouvrement ne devraient pas être utilisées pour financer des dépenses d'équipement, a été énoncé pour de bonnes raisons. Mais il y a des cas dans des situations comme celles de l'ATNUTO où l'on peut appliquer les règles en faisant preuve de bon sens et de souplesse. Nous espérons qu'il sera possible de parvenir à un arrangement dans ce sens qui permettra de satisfaire certains des besoins fondamentaux.

La deuxième priorité pour la réunion de Bruxelles est d'adopter une stratégie et un calendrier clairs pour la transition politique au Timor oriental. Nous faisons partie de ceux qui ont souligné la nécessité de tracer une voie vers l'indépendance à différentes étapes lors de divers débats au Conseil. Elle ne doit pas être trop rapide, ni trop lente, mais elle doit être viable et impliquer clairement la participation du peuple timorais. Nous espérons que les discussions à Bruxelles permettront de faire la lumière sur ce point.

La troisième priorité sera la timorisation. Sur ce point, je crois que le processus est en bonne voie mais j'espère qu'il sera possible de prendre d'autres mesures pour remédier à certains problèmes qui se sont posés jusqu'à maintenant, particulièrement en matière de recrutement des fonctionnaires de haut niveau.

Enfin, il y a la question du budget consolidé, qui sera le reflet de la durabilité à long terme du Timor oriental. J'ai écouté attentivement sur ce point ce qu'a dit le Représentant spécial à propos de la provenance des ressources de l'économie timoraise sur le long terme. Des décisions générales ayant trait à ce qui est tolérable et à ce qui est durable devront être prises prochainement pour évaluer les besoins en matière de développement et d'assistance internationale ces prochaines années. À cet égard, je tiens à souscrire très fermement à l'observation de l'Ambassadeur Andjaba. Il est clair qu'il faudra une présence substantielle de l'ONU au Timor oriental après l'indépendance. Il est tout aussi clair que nous devrions commencer à réfléchir à cette question dès maintenant et j'espère que le Secrétariat et le Secrétaire général nous donneront au moins une idée préliminaire de la manière dont ces réflexions progressent au moment de la prorogation du mandat de l'ATNUTO, l'année prochaine.

J'ai parlé bien assez longtemps. Qu'il me suffise donc de dire que j'espère que Le Conseil de sécurité pourra prochainement adopter des mesures afin d'officialiser les conclusions du rapport de la mission. Le Royaume-Uni apportera sa contribution à ce processus et j'espère que nous pourrons obtenir des résultats très prochainement.

M. Kuchynski (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour m'associer aux orateurs précédents pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, pour son exposé très complet, lequel ajoute des éléments nouveaux et des informations nouvelles au rapport de la mission du Conseil de sécurité. J'ai grand plaisir à voir M. Vieira de Mello parmi nous dans cette assemblée.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier M. Vieira de Mello pour l'hospitalité qu'il a accordée à la mission du Conseil de sécurité au Timor oriental tout au long de sa visite et pour son immense contribution personnelle et ses efforts afin de faire de cette mission un succès.

Je voudrais également rendre hommage au chef de la mission, l'Ambassadeur Andjaba, pour sa direction discrète mais très efficace.

Au cours de la visite, les membres de la mission ont constaté avec satisfaction que M. Vieira de Mello faisait un excellent travail. Il dirige efficacement le poste qui lui a été assigné par le Conseil de sécurité au Timor oriental. Nous voudrions aussi rendre un hommage particulier aux activités de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, qui a fait des progrès remarquables dans l'accomplissement de son mandat. Nous sommes encouragés par le succès important de l'ATNUTO s'agissant d'établir les bases d'une transition sans heurts vers l'indépendance et l'État futur du Timor oriental.

Ma délégation note avec satisfaction l'accélération du processus de timorisation de l'Administration. Nous sommes heureux de constater qu'un certain nombre d'administrateurs ou d'administrateurs adjoints de district timorais ont déjà été désignés, tandis que la responsabilité législative incombe maintenant au Conseil national composé exclusivement de Timorais, le pouvoir exécutif à un Cabinet transitoire composé de cinq Timorais et de quatre internationaux. Il est particulièrement important, selon nous, que Sergio Vieira de Mello ait établi des relations de travail très étroites avec l'élite politique du Timor oriental.

Nous pensons que la création d'une force de défense est-timoraise serait une étape logique sur la voie vers l'indépendance.

Bien sûr, il y a des difficultés, comme cela a déjà été mentionné, et en particulier en ce qui concerne la création d'un système judiciaire parfaitement fonctionnel, dont les ressources sont encore très insuffisantes. À cet égard, nous nous félicitons des efforts du Représentant spécial, qui s'est efforcé de trouver une solution à ce problème.

Nous sommes heureux de constater que la situation générale en matière de sécurité, au Timor oriental, s'est relativement stabilisée. À cet égard, les efforts de l'ATNUTO pour répondre aux menaces à la sécurité représentées par l'infiltration des milices du Timor occidental sont tout à fait remarquables. Il n'est pas exagéré de dire que le retour des réfugiés du Timor occidental au Timor oriental demeure un grave problème pour l'ATNUTO. Le nombre de réfugiés dans les camps du Timor occidental reste très élevé. Il est évalué à 120 000. La situation dans les camps au Timor occidental, et en particulier les conditions de vie déprimantes des réfugiés, restent très préoccupantes. Nous pensons que dans la situation actuelle, il est important d'assurer le retour, en toute sécurité, des organisations et agences humanitaires internationales au Timor occidental. Malheureusement, le rapatriement et la réinstallation des réfugiés sont entravés par les activités des milices qui continuent à intimider les réfugiés et à colporter des informations erronées dans les camps.

Il est évident que les problèmes récents posés par la crise des réfugiés et les menaces à la sécurité que représente la présence des milices sont étroitement liés et forment un ensemble de contradictions qu'il importe de démêler. La solution à ces problèmes devra ouvrir la voie au règlement d'autres problèmes fondamentaux auxquels l'ATNUTO est confrontée et, en particulier, la réconciliation et la garantie d'un développement économique et politique stable pour le Timor oriental. Nous sommes convaincus que dans ces circonstances, le Conseil de sécurité, l'ATNUTO et le Gouvernement indonésien devraient continuer à accorder la priorité à ces différentes questions en coordonnant leurs efforts et en se complétant mutuellement. Je voudrais noter tout particulièrement les bonnes relations entretenues par le Représentant spécial avec le Gouvernement indonésien, ce qui facilite considérablement un dialogue constructif.

Nous sommes encouragés par les mesures adoptées par le Gouvernement indonésien en vue d'aider les réfugiés à retourner au Timor oriental et de procéder à la réinstallation de ceux qui souhaitent rester en Indonésie. Nous avons noté les mesures décisives prises par le Gouvernement indonésien en vue de mettre fin aux activités des milices, de les désarmer et les démanteler, ainsi que les efforts déployés par l'Indonésie afin de traduire en justice les auteurs de crimes graves commis au Timor oriental. L'arrestation du dirigeant des milices Guterres et des individus accusés d'être les auteurs de la tragédie d'Atambua constitue une évolution très positive. Nous nous félicitons de l'adoption récente en Indonésie d'une législation visant à créer des tribunaux des droits de l'homme. Nos rencontres avec le Ministre de la coordination des affaires sécuritaires, politiques et sociales, M. Yudhoyono, et avec le Ministre des affaires étrangères, M. Shihab, ont confirmé qu'ils étaient conscients que l'intérêt de l'Indonésie était de régler ces problèmes dès que possible.

Pour conclure, Monsieur le Président, permettez-moi de vous assurer, ainsi que le Représentant spécial, que mon pays continue d'appuyer fermement les activités de l'ATNUTO. Nous sommes également prêts à poursuivre le soutien que nous apportons aux efforts de maintien de la paix dans la région en prolongeant la participation de l'Ukraine à l'ATNUTO.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion sur la situation au Timor oriental. Encore une fois, je souhaite la bienvenue à M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général. Nous avons particulièrement apprécié son exposé précis, détaillé et utile sur les évènements récemment survenus au Timor oriental et sa vision de l'avenir du territoire.

Il y a une semaine, nous avons reçu le rapport de la mission du Conseil de sécurité au Timor oriental et en Indonésie (S/2000/1105). Permettez-moi une fois encore de féliciter l'Ambassadeur Andjaba et les autres membres du Conseil de sécurité pour l'entreprise très utile qu'ils ont menée. Pour la seconde fois, l'Ambassadeur Andjaba a assuré une direction sage et efficace des missions du Conseil dans ce territoire en proie à des troubles. Nous lui devons toute notre gratitude.

En ce qui concerne la visite de la mission en Indonésie, nous pensons qu'il était important que des membres du Conseil voient de leurs yeux les résultats des efforts déployés par le Gouvernement indonésien et discutent également de la manière dont le Conseil pourrait collaborer avec le Gouvernement en vue de trouver une solution aux questions soulevées par sa résolution 1319 (2000).

Nous sommes heureux de prendre connaissance du rapport daté du 10 novembre, présenté par le Gouvernement indonésien sur le suivi de la mission du Conseil, rapport qui sera publié sous la cote S/2000/1125. Nous nous félicitons des engagements pris par le Gouvernement dans différents domaines importants et nous attendons avec impatience que ses engagements soient tenus.

Concernant le Timor oriental, un message clair émane du rapport et a été confirmé par M. Vieira de Mello dans son exposé ce matin. Ce message traduit la nécessité d'une présence internationale au Timor oriental pour quelque temps encore après l'indépendance du territoire. Dans d'autres domaines également, il faudra démontrer un ferme engagement international de fournir une assistance financière et technique. La recommandation du rapport concernant la réaffectation d'une partie du budget des opérations de maintien de la paix à la formation d'une force de police locale va dans ce sens : si nous ne le faisons pas maintenant, le besoin de maintenir une force de police internationale se fera encore plus grand. Le pouvoir judiciaire souffre du manque de ressources et ne peut pas faire face aux demandes qui lui sont adressées. Il est important que la justice soit rendue, aussi bien pour ce qui est des petits délits que pour les crimes graves commis à la suite du référendum, l'année dernière. En bref, la question du renforcement des capacités exige davantage d'attention et de ressources. Nous convenons tous que c'est là une tâche écrasante qu'il s'agisse évidemment d'un défi pour l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).

La question du lent décaissement des fonds a été soulevée dans le passé par les membres du Conseil. Étant donné l'urgence avec laquelle la reconstruction doit être poursuivie, nous souscrivons à la recommandation tendant à autoriser une utilisation plus souple des ressources pour permettre à l'ATNUTO d'exécuter son mandat. Nous appuyons donc toutes les recommandations qui figurent dans le rapport de la mission du Conseil à cet égard. Nous sommes heureux qu'une action robuste et décisive par les forces de maintien de la paix de l'ATNUTO ait réussi à réduire la violence des milices au Timor oriental. Nous partageons égale-

ment la satisfaction de la mission devant les progrès réalisés jusqu'à présent par l'ATNUTO dans l'exécution de son mandat.

La question des réfugiés demeure une source majeure de préoccupation. Nous sommes heureux de noter que les ministres indonésiens ont assuré la mission de la volonté de leur gouvernement de résoudre cette question. En outre, le rapport du Gouvernement indonésien auquel je me suis référé plus tôt réaffirme la volonté du Gouvernement de travailler en étroite collaboration avec les institutions pertinentes, y compris le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en vue de préparer d'urgence l'inscription des réfugiés.

Les obstacles qui subsistent encore sont les suivants : les actes d'intimidation et d'extorsion perpétrés par les milices à l'encontre des réfugiés, qui continuent dans les camps, l'absence d'informations sur la situation au Timor oriental, et la nécessité de garantir des conditions de travail sûres pour permettre le retour des agences humanitaires et de secours. Nous estimons que les discussions qui ont eu lieu au cours de la mission du Conseil devraient aider le Gouvernement à redoubler d'efforts pour parvenir à ses objectifs déclarés. À cet égard, nous souscrivons à la recommandation du rapport suivant laquelle le Gouvernement et l'ATNUTO devraient collaborer. Le récent rapatriement d'anciens réservistes des Forces armées indonésiennes au Timor oriental (MILSAS) est un exemple à suivre. On voit ainsi qu'aussi longtemps que toutes les parties prendront les mesures appropriées, les réfugiés n'auront pas à languir dans les camps indéfiniment.

Nous appuyons l'idée de la reprise des entretiens bilatéraux entre le Gouvernement indonésien et l'ATNUTO. Nous nous félicitons des efforts déployés par le Gouvernement indonésien pour prévenir les incursions à travers la frontière du Timor oriental. La coopération entre les forces armées et de police indonésiennes et leurs homologues de l'ATNUTO est essentielle pour limiter au minimum les incidents à la frontière. Nous nous félicitons à cet égard de la mise en place de la Commission frontalière mixte. Nous nous félicitons également de l'adoption de la loi récente portant sur la création d'un tribunal dans le domaine des droits de l'homme, qui devrait contribuer à rendre la justice dans des affaires de violation flagrante des droits de l'homme et de meurtre des membres du personnel de l'Organisation des Nations Unies.

La question de la justice et de la réconciliation a été soulignée à maintes reprises dans le rapport et dans les déclaration faites aujourd'hui. Nous reconnaissons qu'il faut y accorder notre attention. Cette question a d'importantes incidences pour l'avenir du territoire. Elle est également liée à d'autres problèmes. La difficulté tient à la nécessité de rendre la justice dans les plus brefs délais, dans le cas d'actes de violence avérés. Cela, nous l'espérons, aura un impact positif sur la réconciliation nationale. La réconciliation nationale, tout au moins la réconciliation à l'échelle locale, est un facteur important pour accélérer le rapatriement des réfugiés. Il est capital que cela soit compris à la fois par les Timorais de l'Est et par ceux avec lesquels ils tentent de se réconcilier. Nous espérons que les deux parties appuieront de façon suffisante l'excellent travail que réalise l'ATNUTO dans ce domaine. Nous sommes fermement convaincus que des relations durables et pacifiques entre le territoire et l'Indonésie doivent être fondées sur des relations harmonieuses entre les peuples du Timor oriental et du Timor occidental. Ce doit être l'objectif de tous nos efforts.

Dans l'exposé de M. Vieira de Mello, nous avons identifié cinq points qui devraient recevoir le soutien du Conseil. Le premier concerne la reconstruction. Je pense que les consultations que M. Vieira de Mello a menées avec la Banque mondiale sont tout à fait opportunes à cet égard. Nous attendons également avec impatience la réunion prévue la semaine prochaine à Bruxelles.

Le deuxième point touche les avoirs de l'ATNUTO qui resteront au Timor oriental, en particulier le matériel de base. Nous pensons que la proposition faite par M. Vieira de Mello est capitale et que le Conseil devrait en tenir compte. Nous voudrions demander au Secrétariat de travailler également avec tous les organismes et agences concernés pour veiller à la mise en oeuvre de cette proposition et pour s'assurer que les avoirs demeureront au Timor oriental.

Le troisième point est relatif au rythme auquel s'effectue le retrait des contingents de l'ATNUTO. Nous sommes d'accord avec M. Vieira de Mello que cela dépendra essentiellement de la situation en matière de sécurité et du renforcement des capacités au Timor oriental. Nous souhaitons voir un suivi approprié sur ce point.

Le quatrième point a trait au processus de timorisation par le biais du renforcement des capacités. Selon

M. Vieira de Mello, cela ne prendrait pas fin avec l'indépendance du territoire, et je suis d'avis qu'il est essentiel que le Conseil garde cela à l'esprit – et non pas seulement le Conseil : je pense qu'ultérieurement, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social participeront aux activités de développement au Timor oriental.

Le dernier point fait référence à une transition sans heurt d'ici la fin de l'an 2001 par le biais d'un processus efficace de timorisation et d'un transfert du pouvoir législatif et judiciaire au peuple timorais. Nous pensons que c'est là un aspect important à garder à l'esprit.

Nous nous félicitons de la tenue prochaine d'élections générales à une assemblée constituante, prévues d'ici le milieu de l'année 2001. Nous espérons que l'ONU sera présente au Timor oriental dans l'avenir, car elle se doit de l'être, comme l'a dit M. Vieira de Mello. Nous attendons du Conseil qu'il s'engage dans ce processus.

M. Cappagli (Argentine) (*parle en espagnol*) : Avant toute chose, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello, des informations très complètes qu'il vient de nous communiquer, ainsi que l'Ambassadeur Andjaba pour la manière remarquable avec laquelle il a dirigé la mission du Conseil.

En tant que membres de la mission du Conseil de sécurité qui s'est rendue au Timor oriental et en Indonésie, nous avons été à même de constater récemment l'excellent travail réalisé par M. Vieira de Mello et son équipe. Les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la résolution 1272 (1999) sont tout à fait remarquables. C'est pourquoi je tiens ici à exprimer de nouveau la gratitude et la reconnaissance de l'Argentine à tout le personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et à l'infatigable et dynamique Administrateur transitoire du Timor oriental, qui ont été le principal moteur de la transformation surprenante du Timor oriental au cours de l'année écoulée.

Énumérer les remarquables initiatives et résultats de l'ATNUTO serait, je crois, superflu. Le Représentant spécial du Secrétaire général nous en a présenté quelques-uns dans son exposé tout à l'heure; d'autre part, le rapport de la mission du Conseil de sécurité lui-même énumère certaines des mesures prises. Toutefois, il ne faut pas sous-estimer les difficultés rencontrées actuellement dans des domaines tels que la reconstruction ou l'administration de la justice, ni l'importance des défis qui vont continuer de se poser dans la période qui doit mener à l'indépendance totale du territoire. Pour ces raisons, l'engagement de la communauté internationale au Timor oriental ne doit pas changer et devra se poursuivre également après l'indépendance.

La mission du Conseil de sécurité a également pu évaluer l'état de mise en oeuvre de la résolution 1319 (2000), en particulier dans la partie occidentale de l'île de Timor. Dans ce domaine, nous accordons une priorité particulière à trois questions : le règlement du problème des réfugiés; l'amélioration des conditions de sécurité avec, en particulier, le désarmement et la dissolution des milices; et la mise en place d'un processus devant aboutir à la comparution en justice des auteurs des violences de 1999 au Timor oriental et des assassins des fonctionnaires humanitaires internationaux et de membres de forces de l'ATNUTO.

L'adoption récente de lois sur les droits de l'homme et de lois portant création de tribunaux ad hoc représentent à cet égard des progrès notables. Tout en reconnaissant et en appréciant les initiatives prises par le Gouvernement indonésien dans ces trois domaines, nous pensons qu'il est nécessaire de prendre des mesures complémentaires telles que celles qui sont décrites dans le rapport de la mission. À cet égard, nous voulons croire que les bonnes dispositions dont font preuve les autorités de Jakarta se traduiront par des mesures concrètes qui permettront de régler définitivement les questions mentionnées.

C'est pourquoi nous nous félicitons de la réunion, jeudi prochain, de la Commission frontalière mixte et du retour récent au Timor oriental d'un nombre important de réfugiés, dont d'anciens réservistes des Forces armées indonésiennes du Timor oriental (MILSAS) comme de la décision prise par les autorités indonésiennes de régler la question des pensions.

M. Heinbecker (Canada) : Je commencerai en exprimant la gratitude du Gouvernement du Canada pour l'excellent travail que M. Vieira de Mello a effectué et continue à effectuer au Timor oriental. Nous sommes heureux que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) ait réussi à réduire l'activité des milices au Timor oriental.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Nous trouvons encourageant le retour du Timor occidental, ces dernières semaines, d'environ 400 réfugiés. Nous savons que l'ATNUTO a mis en place, en coordination avec des organismes à vocation humanitaire, des plans d'action conjoncturels pour faire face à un retour massif de réfugiés. À cet égard, nous notons que le Gouvernement indonésien a créé une équipe interministérielle chargée d'entreprendre des projets d'enregistrement. Nous appuyons la conclusion de la délégation du Conseil suivant laquelle, pour être crédible, le processus d'enregistrement doit être exempt de toute influence intégrationniste et se faire avec la participation de personnel international.

Nous sommes d'accord avec M. Vieira de Mello lorsqu'il insiste sur l'importance de la mise sur pied d'une force de police nationale et du renforcement du système judiciaire. Nous nous félicitons de ce que la Cinquième Commission ait officieusement accepté la proposition du Secrétaire général de renforcer ces composantes dans le cadre du budget statutaire de l'ATNUTO. Nous attendons avec intérêt l'analyse qui sera faite des besoins du secteur de la justice au Timor oriental et nous convenons qu'il faut faire davantage sur la base des ressources mises en recouvrement, compte tenu de l'ampleur du mandat de l'ATNUTO.

Nous nous félicitons des arrestations faites relativement au meurtre des trois fonctionnaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à Atambua le 6 septembre dernier et de la loi adoptée récemment par l'Indonésie, portant création d'un tribunal national des droits de l'homme.

J'aimerais poser la question suivante à M. Vieira de Mello. D'après lui, quelles sont les perspectives d'accord entre le Gouvernement indonésien et l'ATNUTO sur des solutions de transit entre l'enclave d'Oecussi et le Timor oriental?

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello, de l'exposé qu'il nous a fait. Malheureusement, je n'ai pu entendre personnellement cet exposé, mais j'estime que les communications qu'il nous fait sont toujours utiles et importantes.

Nous sommes satisfaits des progrès enregistrés par la mission du Conseil de sécurité pendant sa visite au Timor occidental. Dans son rapport, la mission présente un certain nombre de recommandations qui méritent notre attention et notre considération.

Au cours de l'année écoulée, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a accompli bien des progrès dans divers domaines de travail, notamment dans celui de la participation aux affaires politiques de la population du Timor oriental. Un grand nombre de départements ont déjà obtenu leur timorisation. C'est un processus qui est en bonne voie. Bien entendu, il reste encore beaucoup de problèmes dans les domaines de la reconstruction, de la justice et de l'administration pour lesquels l'aide et le soutien de la communauté internationale sont toujours nécessaires.

Nous appuyons la communauté internationale dans ses efforts pour aider le Timor oriental à parvenir à l'indépendance. Compte tenu de la situation actuelle, la communauté internationale devra continuer après l'indépendance à apporter l'assistance nécessaire au Timor oriental pour que les Timorais de l'Est puissent réellement fonctionner de façon autonome, en fonction de leurs propres aspirations.

Dans son rapport, la mission du Conseil a présenté une recommandation relativement à une présence des Nations Unies au Timor oriental après l'indépendance. Cette recommandation est avisée et nous espérons que l'ATNUTO poursuivra l'étude approfondie de cette question, tout en respectant pleinement la volonté de la population est-timoraise, afin d'en être pleinement comprise, d'obtenir son soutien et de permettre aux efforts de la communauté internationale de donner tous les résultats escomptés.

En ce qui concerne la question du Timor occidental, nous saluons les progrès réalisés dans les domaines du désarmement et du démantèlement des milices, dans l'enquête sur les auteurs de crimes et dans la recherche d'un règlement durable de la question des réfugiés. Nous espérons que la communauté internationale saura appuyer et encourager le Gouvernement indonésien dans les mesures qu'il a prises pour pouvoir mieux régler les problèmes. Nous tenons également à exprimer nos profonds regrets face à la situation tragique qui règne dans les camps de réfugiés au Timor occidental. Nous espérons que le Gouvernement indonésien prendra les mesures qui s'imposent pour améliorer la sécurité et créer les conditions propices au retour du personnel international et à son travail avec les réfugiés.

Nous pensons également que, puisque la situation en matière de sécurité s'améliore progressivement, le

HCR et les autres institutions internationales devraient retourner le plus rapidement possible au Timor occidental afin d'apporter une assistance aux réfugiés, qui en ont terriblement besoin.

Nous constatons également que la mission du Conseil de sécurité a présenté un certain nombre de recommandations dans ces domaines. La mise en oeuvre de ces recommandations ne peut se faire sans la compréhension et la coopération de l'Indonésie, en particulier dans le domaine de l'envoi d'experts en matière de sécurité au Timor occidental et sur la question également du paiement des pensions. Nous espérons que l'ATNUTO pourra continuer d'améliorer la communication et les consultations avec le Gouvernement indonésien.

Enfin, je voudrais dire que nous remercions et appuyons M. Vieira de Mello et l'ATNUTO pour le remarquable travail réalisé. Le Gouvernement chinois, par les voies bilatérales et multilatérales, continuera d'apporter son assistance au Timor oriental, à la mesure des ses capacités.

M. Hasmy (Malaisie) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie M. Sergio Vieira de Mello de l'exposé très concis et riche en informations qu'il vient de nous faire.

La Malaisie se félicite vivement des progrès réalisés à ce jour par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et félicite le Représentant spécial de sa direction et des efforts inlassables qu'il déploie en dépit des nombreuses difficultés auxquelles il se heurte. Nous rendons également hommage à tous ses collaborateurs et à tout le personnel de l'ATNUTO.

En tant que membre de la récente mission du Conseil de sécurité au Timor oriental et en Indonésie, dirigée par l'Ambassadeur Andjaba, à qui je rends hommage, je suis impressionné par les progrès réalisés à ce jour par l'ATNUTO. Entre autres, la participation croissante des Timorais de l'Est dans la création et la mise en place des institutions de gouvernance, la coopération qui a été établie entre l'ATNUTO et le Gouvernement indonésien, et les engagements pris par la communauté internationale pour appuyer le processus de reconstruction et de relèvement du Timor oriental.

Comme l'a dit ce matin M. Vieira de Mello, l'ATNUTO timorise son administration en travaillant avec les dirigeants timorais à la mise en place d'un calendrier pour rédiger une constitution, préparer des élections et déclarer l'indépendance. Cependant, comme M. Vieira de Mello l'a lui-même indiqué, ces progrès n'ont pas toujours été faciles à réaliser. Nous ne sous-estimons ni les difficultés actuelles dans certains domaines comme la reconstruction et l'administration de la justice, ni l'énormité de la tâche qu'il reste à accomplir avant l'indépendance que l'on prévoit actuellement pour la deuxième moitié de 2001. La participation active de la communauté internationale, y compris du Conseil, demeure indispensable.

Comme d'autres membres du Conseil, nous demeurons préoccupés par la situation des réfugiés, qui vivent toujours dans des camps au Timor occidental. Nous nous félicitons des efforts déployés à ce jour, qui permettront le retour rapide du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et des autres institutions des Nations Unies dans les camps au Timor occidental. À cet égard, nous nous félicitons de l'engagement pris par le Gouvernement indonésien de coopérer avec l'ONU et les autres institutions internationales, qui permettront au HCR et à d'autres travailleurs humanitaires de retourner au Timor occidental.

Nous attendons avec impatience l'évaluation rapide qui sera faite de la situation en matière de sécurité pour accélérer le retour de ces travailleurs internationaux. Nous pensons également que toutes les phases du rapatriement doivent se dérouler dans la sûreté et la sécurité et que le processus d'enregistrement du reste des réfugiés du Timor oriental devrait commencer au plus tôt.

La Malaisie continue d'accorder une grande priorité à la naissance d'un nouveau Timor oriental indépendant stable et sûr et qui entretienne de bonnes relations avec l'Indonésie et avec ses autres voisins. Nous pensons que la paix et la stabilité futures du Timor oriental dépendront d'une réconciliation pleine et rapide, non seulement entre les Timorais de l'Est eux-mêmes mais également entre le Timor oriental et son voisin immédiat et important, l'Indonésie. Nous nous félicitons donc des efforts déployés par le Représentant spécial dans ce sens. Nous prenons note également des efforts et du rôle positifs et constructifs de l'Indonésie à cet égard.

Dans le contexte de la réconciliation nationale – à savoir la réconciliation entre les Timorais de l'Est eux-mêmes – la question de la justice doit être examinée de façon appropriée, car il n'y aura pas de réconciliation

véritable ou durable sans justice. Cette question sera probablement pleinement examinée par les dirigeants d'un Timor oriental indépendant, mais l'ATNUTO peut jouer un rôle important pour ouvrir la voie à ce processus. Ma délégation est heureuse de noter que l'ATNUTO a, en fait, pris des mesures importantes dans ce sens, aussi bien pour faciliter les pourparlers de réconciliation que pour renforcer la capacité du Timor oriental de faire face à la question de rendre la justice. La communauté internationale et le Conseil doivent continuer d'appuyer ces efforts, ainsi que les autres efforts qui sont déployés par l'ATNUTO.

Nous partageons la position du Conseil selon laquelle il convient de condamner les actes perpétrés contre le personnel des Nations Unies. À cet égard, nous nous félicitons des efforts sérieux déployés par le Gouvernement indonésien, y compris la promulgation récente d'une loi important sur les droits de l'homme pour faire face à cette question de façon plus efficace.

La semaine dernière, le Conseil a entendu l'Ambassadeur Andjaba, chef de la mission du Conseil de sécurité, qui nous a rendu compte des résultats de la visite de la mission dans la région. Les observations et les conclusions de la mission sont claires et sans ambiguïtés et nous permettent d'espérer que des progrès pourront être réalisés en vue de la mise en oeuvre rapide des résolutions 1272 (1999) et 1319 (2000). Cela fait plaisir de savoir que la visite de la mission de façon générale a eu effet positif, en particulier pour ce qui est de la question du retour des réfugiés au Timor oriental. Nous sommes heureux de noter que mercredi dernier, plus de 400 réfugiés sont retournés au Timor oriental, le premier groupe à le faire depuis l'incident d'Atambua du 6 septembre. Nous espérons que cela marquera le début d'une nouvelle phase.

Les efforts que nous déployons pour surmonter les difficultés immédiates que nous avons mentionnées doivent nous permettre d'atteindre notre but à long terme de l'édification couronnée de succès et pacifique d'une nation au Timor oriental. Nous demandons instamment à la communauté internationale de continuer d'appuyer l'ATNUTO pour que les progrès réalisés ces 13 derniers mois soient durables. À cet égard, la Malaisie réaffirme son engagement de coopérer du mieux qu'elle pourra avec l'ATNUTO et avec le peuple au Timor oriental afin d'édifier une nation pacifique et démocratique.

Enfin, ma délégation est favorable à bien des propositions et suggestions faites par M. Vieira de Mello dans son exposé de ce matin. Comme par le passé, nous voulons l'assurer de notre plein appui à ces efforts.

M. Granovsky (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions également M. Sergio Vieira de Mello pour son exposé très riche en informations. La Russie apprécie hautement les activités qu'il mène en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général et de chef de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).

La séance d'aujourd'hui marque une étape importante dans le cours des événements au Timor oriental. À cet égard, nous notons avec satisfaction les résultats largement couronnés de succès obtenus par l'ATNUTO pendant sa première année d'activité. L'ATNUTO a enregistré se progrès notables vers la réalisation de ses objectifs en aidant le territoire à s'acheminer vers une forme d'autonomie totale. L'ATNUTO a fait un travail très important pour préparer les prochaines élections, qu'il s'agisse du travail pratique comme l'inscription de la population est-timoraise ou sur le plan d'une discussion sur le fond quant à savoir quelles élections devront avoir lieu en premier.

Enfin, nous notons des progrès dans la préparation d'une force de défense du Timor oriental. Nous estimons que tous ces signes positifs nous donnent des raisons d'être optimistes en ce qui concerne l'évolution de la situation au Timor oriental.

Comme d'autres membres du Conseil, la délégation russe exprime sa satisfaction pour le succès de la mission du Conseil de sécurité en Indonésie et au Timor oriental. Nous estimons qu'une contribution importante a ainsi été apportée pour assurer la paix et la sécurité dans cette région du monde. L'un des problèmes les plus graves relatifs au règlement de la situation au Timor oriental demeure la situation des camps de réfugiés au Timor occidental et les activités des milices pro-intégrationnistes. Malheureusement, force est de constater que les milices continuent de harceler et d'intimider les réfugiés et par conséquent, ils ne sont toujours pas libres de choisir. Nous espérons que les autorités indonésiennes prendront les mesures nécessaires pour résoudre ces problèmes.

Parallèlement, nous avons noté l'évaluation faite par M. Sergio Vieira de Mello de certains progrès réalisés dans le domaine du rapatriement. Nous espérons que cette tendance se renforcera. Nous souhaitons également faire remarquer que dans le rapport de la mission du Conseil de sécurité et dans l'exposé de M. Vieira de Mello, à plusieurs reprises l'on a fait référence à la coopération avec le Gouvernement indonésien. Nous estimons que c'est là un élément très important, qui confirme la thèse selon laquelle les succès, qu'il s'agisse de la mission du Conseil ou qu'il s'agisse sur un plan plus général du règlement de la situation du Timor oriental, doit se fonder sur une coopération constructive avec l'Indonésie.

M. Jerandi (Tunisie) : Je voudrais également remercier M. Sergio de Mello pour sa visite à New York et pour l'exposé qu'il vient de nous faire sur les progrès accomplis ainsi que sur son programme prospectif. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Andjaba, le chef de notre mission, pour la manière avec laquelle il a géré la mission du Conseil de sécurité et conduit les entretiens et contacts avec toutes les parties que nous avons consultées. C'est une mission réussie à plus d'un titre. Elle a surtout permis, grâce à la coopération et la compréhension de toutes les parties, d'entamer un dialogue constructif et de clarifier la démarche à suivre pour l'avenir de la sous-région.

La visite de la mission du Conseil de sécurité au Timor oriental, à l'invitation de M. Sergio Vieira de Mello, et en Indonésie, à l'invitation du Gouvernement indonésien, se conçoit donc dans une optique positive et permettra, nous l'espérons, d'aider à aller de l'avant dans le règlement graduel et sûr de certains aspects de la question afin de pacifier cette région et d'y consolider la paix et la sécurité. Il faudrait à cet égard souligner une constatation qui revêt, de l'avis de ma délégation, une importance capitale, à savoir la volonté des autorités indonésiennes et celle du Timor oriental de commencer une nouvelle page dans leurs relations bilatérales qui sont conçues, selon les avis que nous avons pu récolter des deux côtés de la frontière, selon une approche d'avenir que la communauté internationale doit soutenir et appuyer politiquement par une assistance financière et institutionnelle accrue.

Nous avons pu nous rendre compte, sur le terrain, du travail accompli par le Représentant spécial du Secrétaire général en un laps de temps record et avec des moyens très limités pour aider les Timorais de l'Est à entamer la prise en charge de leur avenir et à préparer leur indépendance selon le processus qui a été présenté par M. Vieira de Mello.

Nous nous devons de souligner aujourd'hui notre grande satisfaction et notre respect pour le travail accompli par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et spécialement par M. Vieira de Mello, qui mérite d'être salué. L'engagement personnel du Représentant spécial du Secrétaire général pour mettre en oeuvre la résolution 1272 (1999) du Conseil de sécurité a été le seul garant du succès de ce grand défi surtout face aux différents obstacles et difficultés auxquels l'administration transitoire a fait face tout au long de cette période.

Notre visite au Timor oriental était une nouvelle occasion pour constater de près les grands progrès réalisés depuis un peu plus d'une année dans les domaines de la sécurité, du maintien de l'ordre et de la situation humanitaire, et ce, grâce aux efforts de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Cela a été d'ailleurs confirmé par les membres du Conseil de sécurité qui se sont rendus au Timor oriental au lendemain de la consultation populaire. Il est nécessaire de continuer d'apporter le soutien aux efforts de l'ATNUTO dans ses différents secteurs qui nécessitent de plus importants moyens humains et financiers et surtout une flexibilité qui devrait à notre sens être accordée au Représentant spécial du Secrétaire général, qui seul est à même d'agencer les priorités selon la nature de l'urgence. Ayant été témoin de ce qui est accompli et de ce qui devrait être accompli, nous croyons que cette possibilité devrait être explorée. Le secteur de la justice, combien nécessaire pour la réconciliation, figure parmi les urgences à résoudre.

Lors de cette visite, nous avons constaté la sincérité et la volonté prouvée et affirmée des autorités indonésiennes aussi bien au niveau de l'exécutif que du législatif, ainsi qu'au niveau des organisations non gouvernementales, à prendre les dispositions politiques, légales et législatives nécessaires pour trouver des solutions aux questions soulevées. À cet égard, nous encourageons l'Indonésie pour la position adoptée à l'égard des différentes questions telles que l'arrestation et le jugement des suspects, la collecte et la destruction des armes, le retour des réfugiés, le désarmement des milices ainsi que pour son engagement à mettre fin à leurs activités. Nous considérons que ce processus très complexe et délicat entamé par le Gouvernement indonésien mérite d'être salué et nous esti-

mons que la coopération nécessaire entre l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental et les autorités indonésiennes doit se renforcer afin de mener à bien l'exécution de tous les aspects de la question.

Cette coopération doit être appuyée et suivie par la communauté internationale pour mettre rapidement en oeuvre une stratégie effective en vue d'accélérer le rapatriement ou la réinstallation des réfugiés dans de bonnes conditions et de commencer le processus d'enregistrement sous les auspices du Gouvernement indonésien avec la participation de fonctionnaires des organisations internationales humanitaires et notamment du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et sur la base du choix qu'exprimeraient librement les personnes concernées.

Toutes les actions doivent être coordonnées entre toutes les parties intéressées par l'intermédiaire de mécanismes concertés, notamment le Comité conjoint des frontières qui tiendra sa première réunion au cours de cette semaine à Jakarta, la Commission bilatérale, la Commission de sécurité, etc. La finalité de l'entreprise étant la réconciliation aussi bien à l'intérieur du Timor oriental qu'entre Timorais en Indonésie et enfin entre l'Indonésie et le Timor oriental, deux voisins qui n'ont d'autre choix que de coexister et de coopérer pour un avenir commun. C'est ce que nous avons entendu dire de la part des responsables des deux pays.

Il est bien évident que la réussite de cette entreprise nécessite des moyens et surtout le temps requis pour éviter tout dérapage. La complexité et l'interdépendance des aspects qui sont à l'examen et relatés dans le rapport de la mission invitent à concevoir toute la question dans son ensemble. Il pourrait être préjudiciable d'essayer de disséquer la démarche ou d'établir des priorités sans qu'il soit tenu compte de certains paramètres interreliés ou encore sans tenir compte de l'environnement politique local qu'il importe de prendre en considération. Il ne s'agit pas, en fait, de résoudre une situation en créant d'autres difficultés qui auront à leur tour des implications qui pourraient s'avérer incalculables.

C'est, nous croyons, la démarche idoine à adopter pour parvenir à résoudre tous les aspects relatés dans le rapport de la mission avec la sérénité requise et avec le maximum de chances de réussite. Il ne faut pas en fait oublier qu'il s'agit de l'émergence d'un nouvel État, que des frontières provinciales sont tout à coup devenues des frontières internationales avec tout ce que cela implique comme nouveaux paramètres à assimiler et à faire assimiler avec le temps.

Nous avons constaté combien les responsables est-timorais et indonésiens en sont conscients. Il faut continuer à les encourager comme le fait si bien M. Sergio Vieira de Mello auquel nous réitérons nos remerciements et que nous soutenons dans la démarche qu'il entreprend, conformément au mandat qui lui est confié par le Conseil de sécurité – mandat renforcé par le savoir-faire et la notoriété dont jouit M. Vieira de Mello aussi bien au Timor oriental qu'en Indonésie.

M. Ward (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour souhaiter la bienvenue parmi nous au Représentant spécial du Secrétaire général et Directeur de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), M. Sergio Vieira de Mello. Je le remercie de son exposé très complet qui nous a encore une fois donné une idée précise du processus actuellement en cours au Timor oriental. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier la mission du Conseil de sécurité au Timor oriental et en Indonésie, sous la remarquable direction de l'Ambassadeur Andjaba de la Namibie pour son travail inestimable. À leur retour, les membres de la mission nous ont clairement fait comprendre la portée et la nature des progrès et des difficultés auxquelles l'ATNUTO est confrontée. Les conclusions de la mission nous ont permis de mieux comprendre les réalités de la situation sur place et nous ont indiscutablement permis de disposer de plus d'informations pour mener nos discussions et prendre des décisions.

Ma délégation continue de reconnaître les nombreuses difficultés auxquelles l'ATNUTO reste confrontée alors qu'elle essaie, en collaboration avec la population du Timor oriental, de préparer le Timor oriental à l'autonomie complète et à prendre sa place au sein de la communauté internationale en tant que pays indépendant, conformément à la résolution 1272 (1999).

M. Vieira de Mello confirme dans son intervention d'aujourd'hui les conclusions et constatations de la mission du Conseil de sécurité. Ma délégation a noté les progrès qui ont été réalisés dans plusieurs domaines. Nous constatons en particulier que la mission a été impressionnée par les énormes progrès réalisés dans l'application du mandat confié à l'ATNUTO. Nous sommes heureux d'avoir entendu M. Vieira de Mello

nous parler de la reconstruction du Timor oriental. Nous sommes d'accord sur le fait que la création de la force de défense du Timor oriental est un élément essentiel du processus de transition. Nous reconnaissons que sans sécurité intérieure et extérieure les efforts faits en vue de développer le Timor oriental seront peine perdue. Nous félicitons les gouvernements qui se sont engagés à soutenir cet effort et nous tenons à souligner que la sécurité future du Timor oriental ne doit pas être laissée au hasard. Nous appuyons l'idée qu'une présence internationale sera nécessaire au Timor oriental après l'indépendance.

Ma délégation a toujours insisté dans le passé sur le fait que la participation des Timorais de l'Est à la définition de leur propre avenir est un élément indispensable à la création d'un Timor oriental durable qui pourra combler les vides qui risquent d'apparaître lorsque le mandat de l'ATNUTO prendra fin. Comme l'a dit M. Vieira de Mello, la timorisation du processus de transition est bien avancée et le transfert de l'administration aux Timorais de l'Est sera un processus de longue haleine et pas simplement un événement ponctuel.

Je voudrais brièvement parler de la situation des réfugiés. Le retour, prévu depuis longtemps, de plus de 65 réservistes des ex-Forces armées indonésiennes du Timor oriental (MILSAS) et de leurs familles, organisé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations s'est réalisé et c'est là un fait très positif. Il convient d'encourager ce qui apparaît comme le signe d'une nouvelle tendance au retour des réfugiés du Timor occidental. Nous espérons que ce fait recevra une attention prioritaire. Nous invitons également la communauté humanitaire internationale à se pencher rapidement sur la situation humanitaire dans les camps de réfugiés du Timor occidental.

M. Vieira de Mello a souligné un certain nombre de problèmes liés au fait qu'il a été impossible de créer un système judiciaire pleinement opérationnel. Nous sommes conscients des défis et des difficultés, en particulier de l'absence de ressources et du manque de capacités locales suffisantes. Ceci empêche de traduire en justice ceux qui sont responsables des graves violations des droits de l'homme qui ont été commises au Timor oriental en 1999 et c'est là une situation qui ne saurait être tolérée. Nous attendons avec intérêt l'examen par l'ATNUTO du secteur de la justice et nous espérons qu'il sera possible de trouver sans retard une solution à ce problème urgent. Le déni de justice, s'il se poursuit, ne manquera pas d'avoir une incidence négative sur le processus de réconciliation.

Les efforts faits par l'ATNUTO pour développer les capacités locales et préparer les Timorais de l'Est, comme ma délégation l'a dit plus avant, sont de la plus grande importance. Nous avons noté les efforts réalisés en la matière. Ma délégation continue d'appuyer tous les efforts qui vont dans ce sens. Le calendrier et les mécanismes prévus pour conduire le Timor oriental à l'indépendance complète, comme M. Vieira de Mello nous les a décrits, lorsqu'ils seront mis en oeuvre seront à l'avantage de la population du Timor oriental et de très bon augure pour son avenir.

Il y a une semaine, le Conseil de sécurité a lancé un débat très important sur les stratégies de retrait des opérations de maintien de la paix. Alors que l'ATNUTO s'avance dans le processus de transition, nous devons faire en sorte que les structures institutionnelles qui sont mises en place pourront résister à l'épreuve du temps. Même s'il n'est pas possible de prédire l'avenir, nous pouvons néanmoins prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que l'avenir d'un Timor oriental indépendant repose sur une base solide. À cet égard, il est de la plus grande importance que tous les organes et institutions pertinents des Nations Unies participent pleinement à ce processus. Nous ne devons pas nous soustraire à nos responsabilités. Notre retrait du Timor oriental, lorsqu'il se fera, devra être un exemple de la volonté des Nations Unies à faire du bon travail en matière de maintien de la paix. La Jamaïque appuie pleinement cette entreprise.

M. Keita (Mali) : Je voudrais souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello et le remercier de son exposé comme toujours très instructif. Je voudrais également féliciter la mission du Conseil de sécurité dirigée par l'Ambassadeur Andjaba qui s'est rendue au Timor oriental et en Indonésie pour la qualité du rapport qui nous a été soumis. Les recommandations claires formulées ne manqueront pas de conforter davantage la transition ordonnée du Timor oriental vers l'indépendance.

Concernant l'application de la résolution 1272 (1999) du Conseil de sécurité, ma délégation se réjouit des mesures prises par le Représentant spécial : renforcer davantage les capacités de la police nationale et de la justice. Les mesures préconisées à cet effet bénéfi-

ciaient de tout notre appui. La neutralisation progressive des activités des milices est à saluer. Toutefois, nous estimons que la vigilance doit être de permanence et nous sommes d'avis qu'il faudra accompagner le Timor oriental même après l'indépendance.

Au plan politique, ma délégation salue les progrès notables enregistrés dans la voie de l'indépendance et la timorisation plus poussée de la vie publique. Nous exhortons la communauté internationale à maintenir son action à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental et ce, jusqu'à l'aboutissement de cette noble mission dans laquelle nous sommes tous engagés, c'est à dire, un Timor indépendant et stable.

S'agissant de l'application de la résolution 1319 (2000), ma délégation demeure toujours préoccupée par le nombre très élevé des réfugiés demeurant au Timor occidental et appuie conséquemment les recommandations formulées par la mission du Conseil de sécurité. Des actions urgentes concertées et coordonnées avec le Gouvernement indonésien sont essentielles pour accélérer le processus de retour en toute sécurité des réfugiés. Ces mêmes actions sont valables en ce qui concerne l'exercice de la justice dans le Gouvernement indonésien à l'endroit de ceux qui se sont rendus coupables de violations graves des droits de l'homme au Timor oriental.

Pour terminer, je voudrais rendre hommage encore une fois à l'ATNUTO, et lui demander de mettre l'accent sur la réconciliation nationale, la justice et l'approfondissement de la coopération avec l'Indonésie. La résolution de plusieurs questions cruciales y est liée.

M. Doutriaux (France) : Je parlerai à titre national, mais je souhaiterais rappeler l'intérêt que porte l'Union européenne d'une manière générale à la situation au Timor oriental. Mon intervention, de ce fait, tiendra naturellement compte des positions prises par l'Union européenne sur cette question.

Nous sommes très heureux de retrouver à cette table le Représentant spécial du Secrétaire général au Timor oriental, M. Vieira de Mello. À cette occasion, nous réitérons notre appréciation élogieuse à l'égard du travail effectué par le Représentant spécial et par tous les fonctionnaires et militaires de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Malgré les difficultés rencontrées dans des domaines tels que la reconstruction et l'administration de la justice – difficultés que M. Vieira de Mello vient d'évoquer – les progrès et le chemin parcouru depuis un an sont considérables et méritent d'être vigoureusement salués.

Nous avons pris connaissance avec intérêt du Rapport de la mission du Conseil de sécurité au Timor oriental et en Indonésie, dirigée par l'Ambassadeur Andjaba. Nous jugeons que les recommandations faites par la mission sont excellentes et nous appelons toutes les parties concernées à les mettre en oeuvre sans délai.

En ce qui concerne l'application de la résolution 1272 (1999) du Conseil de sécurité, nous souscrivons aux observations formulées par la mission du Conseil sur la nécessité de poursuivre et d'accélérer la timorisation de l'administration, comme d'ailleurs M. Vieira de Mello vient de l'évoquer. Nous nous réjouissons de la constitution du Conseil national composé exclusivement de Timorais. Dans la perspective notamment de l'indépendance prévue l'an prochain, nous estimons essentiel que la politique de renforcement des capacités nationales soit systématiquement développée afin de faciliter la transition.

Cette prise en main de la gestion de leurs propres affaires par les Timorais devrait être accompagnée d'une restructuration de l'ATNUTO et d'une réflexion sur la définition de l'assistance économique, financière, technique et dans le domaine de la sécurité, qui devra être apportée au Timor oriental par la communauté internationale après l'indépendance. Comme la mission du Conseil de sécurité, nous estimons important que le Secrétariat des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement et les autres organismes compétents, commencent à planifier la présence future des Nations Unies après le départ de l'ATNUTO.

Nous remercions M. Vieira de Mello pour toutes les indications qu'il vient de nous transmettre sur le calendrier politique que les Timorais de l'Est entendent mettre en oeuvre l'an prochain, s'agissant de la désignation d'une assemblée constituante, de la préparation d'une constitution et d'une transition douce, comme l'a dit M. Vieira de Mello, vers l'indépendance. Nous approuvons pleinement les observations faites par la mission du Conseil sur la nécessité pour l'ATNUTO de développer son action afin d'aider les Timorais à mettre en place un système judiciaire opérationnel répondant à leurs attentes. Il convient que la communauté internationale soutienne cet objectif.

Nous endossons totalement les recommandations concrètes et pratiques faites par la mission du Conseil

pour l'application des différentes dispositions de la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité. En particulier, il est impératif que le rapatriement et la réinstallation des réfugiés qui se trouvent au Timor occidental puissent être rapidement mis en oeuvre dans un cadre où leur sécurité et leur liberté de choix puissent être effectivement garanties. Nous notons avec satisfaction le rapatriement réussi au Timor oriental, le 21 novembre dernier, d'anciens supplétifs de l'armée indonésienne. Nous espérons qu'un tel type d'opération pourra être renouvelé.

Nous sommes également encouragés par les premières mesures prises par les autorités indonésiennes pour désarmer et dissoudre les milices. Ces milices restent responsables d'actes trop nombreux de violence, d'intimidations et d'actions de désinformation commis tant au Timor occidental qu'au Timor oriental. Nous appelons donc le Gouvernement indonésien à poursuivre tous les efforts nécessaires en la matière, en traduisant en justice les coupables des crimes contre les populations ou contre le personnel international. L'arrestation récente de six personnes impliquées dans le drame d'Atambua constitue un facteur d'encouragement.

Tout comme la mission du Conseil de sécurité, nous estimons indispensable l'établissement de relations de confiance et de bon voisinage entre le Timor oriental et l'Indonésie. Nous accueillons favorablement les premières mesures prises dans ce sens par l'ATNUTO et par le Gouvernement indonésien, et nous espérons que la toute prochaine réunion de la Commission frontalière mixte, qui aura lieu jeudi comme nous l'a dit M. Vieira de Mello, se déroulera dans un esprit positif. Nous nous réjouissons également de l'acceptation par le Gouvernement indonésien de la venue au Timor occidental d'une équipe de sécurité des Nations Unies. Toutes ces mesures sont indispensables pour que la communauté internationale et les agences humanitaires puissent retourner au Timor occidental pour aider au rapatriement et à la réinstallation des réfugiés.

Pour conclure, je souhaiterais rappeler l'engagement sans faille de mon pays et celui de l'Union européenne aux côtés des dirigeants et du peuple timorais. La prochaine réunion des donateurs, qui doit se tenir à Bruxelles au début de décembre, sera pour nous l'occasion de réaffirmer cet attachement. Nous appelons les autres pays et organismes donateurs à participer activement à la Conférence de Bruxelles, aux côtés de nos partenaires de l'Union européenne.

Je souhaiterais poser une question plus technique au Représentant spécial. Il a évoqué, dans son exposé liminaire, la demande d'allègement des procédures administratives et financières, notamment pour l'utilisation de ressources du budget de l'ATNUTO pour des dépenses d'infrastructure. Nous le comprenons, il s'agit pour le Représentant spécial d'une priorité qui devrait être examinée dès que possible par la Cinquième Commission. Afin d'aider nos représentants à la Cinquième Commission, nous souhaiterions savoir si M. Vieira de Mello peut d'ores et déjà nous indiquer le montant en cause et si, dans son esprit, il s'agit bien d'un redéploiement budgétaire à l'intérieur du budget actuel de l'ATNUTO.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une brève déclaration en ma qualité de représentant national.

C'est précisément au nom des Pays-Bas que je souhaite exprimer mes très sincères remerciements à M. Sergio Vieira de Mello. C'est probablement la dernière fois que les Pays-Bas, en tant que membre du Conseil de sécurité, entendront un exposé de sa part sur la situation au Timor oriental. M. Vieira de Mello et son personnel dévoué accomplissent un excellent travail tout en étant confrontés à d'énormes défis qui, comme l'Ambassadrice Soderberg l'a souligné, font rarement l'objet de l'attention des médias parce que l'opération fonctionne si bien.

Il est évident, d'après le rapport de la mission du Conseil de sécurité et l'exposé que M. Vieira de Mello a fait aujourd'hui, que la communauté internationale devra maintenir son engagement à l'égard du Timor oriental pendant encore assez longtemps. Par conséquent, nous souscrivons pleinement au projet de déclaration du Président du Conseil présenté par le Royaume-Uni, qui met en lumière la nécessité d'un engagement international ferme au Timor oriental après l'indépendance, notamment par le biais d'une aide financière, technique et en matière de sécurité.

Ce mois-ci, la présidence néerlandaise a consacré une attention particulière aux stratégies de sortie, c'est-à-dire à la question de savoir comment mettre un terme à une opération de maintien de la paix une fois que son objectif a été atteint. Il est évident que cette question est particulièrement pertinente dans le cas du Timor oriental. Il n'y a pas très longtemps, ma délégation a exprimé sa préoccupation concernant le fait que certains d'entre nous – tant États Membres que membres

du Secrétariat – ont tendance à sous-estimer le temps qu'il faudra au Timor oriental pour relever, à lui seul, tous les défis qui se posent à un État indépendant, y compris celui de la sécurité extérieure. Nous constatons avec soulagement qu'à cet égard des changements d'attitude spectaculaires sont intervenus. Nous nous félicitons de ce nouveau climat de réalisme. Ce n'est qu'en étant à la fois engagés et réalistes que nous pourrons espérer mener l'opération au Timor oriental à une conclusion heureuse.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil, et je donne la parole à M. Vieira de Mello qui répondra aux observations et aux questions des membres du Conseil.

M. Vieira de Mello (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, avant de répondre, je vous demanderais de bien vouloir transmettre à S. A. R. le Prince Willem-Alexander, Prince héritier des Pays-Bas, ma gratitude pour sa présence ici, il y a quelques instants encore, et pour le message de soutien qu'il a adressé à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et à moi-même. Je voudrais également vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les autres membres du Conseil, pour le ferme appui exprimé une fois encore à notre mission. Cela est extrêmement important pour moi, pour mes collègues et surtout pour les dirigeants et le peuple du Timor oriental.

J'ai un certain nombre d'observations à présenter sur des points soulevés par la quasi-totalité des membres du Conseil. D'abord, il y a la question des réfugiés au Timor occidental et la nécessité de leur inscription dans les conditions voulues, la possibilité pour eux d'exercer librement leur choix, soit en retournant en sécurité au Timor oriental, soit en restant sur place et s'intégrant à l'Indonésie, avec le soutien de la communauté internationale. Cela est fondamental pour la réussite de notre mission, y compris pour l'exercice, l'an prochain, d'un processus électoral démocratique qui soit libre, juste et complet.

Je remercie également tous les membres de ce qu'ils ont dit sur la nécessité de renforcer la mise en place de ressources et de capacités dans le domaine judiciaire, surtout en ce qui concerne l'instruction et les poursuites dans le cas de crimes graves. Je remercie en particulier l'Ambassadeur Soderberg, des États-Unis, d'avoir indiqué que les États-Unis examineront d'urgence l'appel à la mise à disposition de ressources humaines additionnelles, dont des enquêteurs, pour le Timor oriental. Je compare souvent la situation dans laquelle nous nous sommes trouvés le 13 juin de l'an dernier, entrant au Kosovo avec d'immenses ressources humaines en vue d'enquêter sur les graves violations des droits de l'homme, et le manque de ces ressources lorsque nous sommes entrés au Timor oriental, situation qui persiste encore. Nous vous demandons de répondre d'urgence à la requête que nous distribuerons de façon informelle aux membres du Conseil et à d'autres donateurs potentiels.

Je sais également gré à plusieurs délégations de ce qu'elles ont dit sur la nécessité d'une force de défense au Timor oriental, de sa mise au point et de son entraînement à très court terme. Mais, là encore, nous avons besoin de ressources car il n'y a pas de disposition à cette fin dans le budget consolidé du Timor oriental.

De nombreux orateurs – en fait, pratiquement tous – se sont félicités de la mise en place de la Commission frontalière mixte et ont exprimé le voeu de la voir rapidement transformé en instance de contacts réguliers de haut niveau pour traiter des grandes questions actuelles d'intérêt mutuel qui existent au plan bilatéral.

Je voudrais redire que nous soutenons pleinement l'idée exprimée par tous les membres du Conseil que le Timor oriental et l'Indonésie doivent établir les liens les plus amicaux et les plus solides possible. Ces relations seront naturellement bénéfiques à tous. C'est là notre politique et je voudrais dire que notre Directeur des questions politiques, constitutionnelles et électorales, M. Peter Galbraith, se trouve depuis dimanche à Jakarta. Il a eu hier et envisage d'avoir aujourd'hui un certain nombre de réunions et il m'a fait part d'une rencontre très utile qu'il a eue hier avec le Ministre de la coordination, Bambang Yudhoyono, pour préparer une visite que j'envisage de faire très bientôt à Jakarta.

Je vous remercie également de tout ce que vous avez dit sur la souplesse dans l'emploi des ressources au titre du budget de l'ATNUTO mis en recouvrement et sur la question de ses avoirs.

S'agissant de préparer la période suivant l'indépendance, je souhaite remercier le chef de la mission du Conseil de sécurité, l'Ambassadeur Martin Andjaba, de la ferme recommandation qu'il a faite dans son rapport, ainsi que vous, Monsieur le Président, de

l'appui résolu que vous exprimez dans une lettre adressée au Président de l'Assemblée générale.

(*l'orateur poursuit en français*)

S'agissant de la question spécifique que m'a posée à ce sujet M. Doutriaux, il ne m'est pas possible de vous donner un ordre de grandeur pour ce qui est de l'utilisation des ressources du budget de l'ATNUTO à proprement parler afin de soutenir les activités de création de cette nouvelle Administration qui deviendra indépendante, nous l'espérons, vers la fin de l'année prochaine. Nous avons fait quelques suggestions pratiques pour l'utilisation du budget de l'ATNUTO – par exemple pour la formation d'un nombre accru de policiers timorais, pour la réhabilitation de l'infrastructure physique du nouveau judiciaire timorais. Nous pourrions très certainement vous présenter et présenter à la Cinquième Commission des propositions concrètes et comme vous l'indiquiez, nous resterons bien entendu dans les limites de la raison, de ce qu'il est raisonnable d'espérer de la Cinquième Commission et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Je vous remercie de nous avoir donné la possibilité de vous soumettre des recommandations concrètes, que ce soit pour le budget actuel de l'ATNUTO ou pour le prochain, selon la durée évidemment du mandat que vous nous donnerez à la fin du mois de janvier.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Pour passer à d'autres questions spécifiques, l'Ambassadeur Soderberg, des États-Unis, et l'Ambassadeur Wang Yingfan, de la Chine, m'ont interrogé sur l'état présent des discussions bilatérales et sur le point actuel de la question des retraites. Malheureusement, nous n'avons pas eu de négociations bilatérales avec l'Indonésie depuis juillet. Cela est tout à fait regrettable. Nous devons nous mettre d'accord sur la date de notre prochaine rencontre bilatérale, indépendamment de la réunion de la Commission frontalière mixte. La question des retraites figure en très bonne place à l'ordre du jour de nos discussions bilatérales. Nous avons pu aboutir à un accord partiel sur la question des retraites qui seraient payées par le Gouvernement indonésien à ses anciens fonctionnaires du Timor oriental, et je pense que d'autres progrès pourront être réalisés lors de nos prochaines rencontres. Je demanderai au chef de notre délégation à la Commission frontalière mixte de proposer des dates pour la prochaine série de discussions bilatérales.

L'Ambassadeur Andjaba, soutenu par l'Ambassadeur Eldon, l'Ambassadeur Chowdhury, l'Ambassadeur Wang Yingfang et l'Ambassadeur Ward, a demandé, dans le cadre du renouvellement du mandat de l'ATNUTO fin janvier, que le Secrétariat soumette des recommandations sur la présence de l'ONU après l'indépendance, et il a indiqué qu'une planification s'imposait bien avant cette date. Je le remercie d'avoir soulevé ce point. Nous partageons pleinement votre avis, Ambassadeur Andjaba, lorsque nous nous sommes entretenus avec vous et les autres membres de la mission du Conseil de sécurité à Dili, et je ferai certainement part de votre requête à mes collègues du Département des opérations de maintien de la paix, qui devraient être en mesure de présenter un projet général sur la façon dont nous envisageons la présence de l'ONU au Timor oriental après l'indépendance, au moment où le Secrétaire général soumettra son rapport au Conseil en janvier.

L'Ambassadeur Eldon a clairement souligné qu'il fallait accorder la plus haute priorité à la question du recrutement des hauts fonctionnaires civils dans le cadre du processus de timorisation. Il nous a demandé de quelle manière nous comptions procéder. La semaine dernière, au sein du cabinet, nous avons entamé des discussion à ce sujet; des discussions que nous allons poursuivre demain mercredi. Il y a deux principaux défis qu'il nous convient de relever. Le premier consiste dans le fait qu'une grande partie des Timorais de l'Est qualifiés et compétents ne vivent pas au Timor oriental, et comme on peut facilement le deviner, qu'il est difficile de les encourager à retourner et à nous aider à combler ce vide qui existe en matière de recrutement de nouveaux hauts fonctionnaires est-timorais.

Deuxièmement, il est évident que le barème de rémunération dans le service public est-timorais n'est pas concurrentiel, même si les partenaires de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), notamment le Fonds monétaire international (FMI), ont estimé que notre barème de rémunération était probablement trop élevé au regard de la durabilité à long terme. Voilà le dilemme auquel nous sommes confrontés. Le Cabinet, et plus tard le Conseil national, devront examiner les moyens de résoudre ce dilemme, mais je dois assurer l'Ambassadeur Eldon et les autres membres du Conseil que nous accordons à cette question la plus haute priorité.

L'Ambassadeur du Canada, M. Heinbecker, m'a demandé d'évaluer les possibilités de parvenir à un accord de transit entre l'enclave d'Oecussi et le reste du territoire du Timor oriental. Comme les membres du Conseil le savent, c'est une question qui a été inscrite à l'ordre du jour des discussions bilatérales que nous avons tenues avec le Gouvernement indonésien. Il est évident que la situation d'insécurité qui a prévalu au Timor oriental au cours des mois de septembre et d'octobre derniers, a rendu difficiles les discussions sur ce sujet, mais c'est une question à laquelle nous continuerons d'accorder la plus haute priorité, ne serait-ce que parce que la population de l'enclave doit pouvoir jouir de la liberté de mouvement, un droit fondamental, sur le territoire du Timor oriental. Actuellement, cette population a recours aux péniches qui ont été mises à leur disposition par l'ATNUTO, par les soldats de l'ATNUTO en particulier, ce qui n'est pas satisfaisant et présente, en outre, quelques dangers. Nous examinons également la possibilité de mettre en place un service de traversée en bac qui relierait la population est-timoraise à l'enclave et à l'île d'Atauro, projet qui nécessite des ressources financières supplémentaires. J'évoquerai cette question urgente lors de la Conférence des donateurs qui aura lieu la semaine prochaine à Bruxelles.

Encore une fois, Monsieur le Président, merci mille fois de m'avoir offert la possibilité de m'exprimer devant le Conseil de sécurité et de vous exposer les derniers événements intervenus au Timor oriental, et je remercie les membres du Conseil encore une fois de leur soutien énergique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Vieira de Mello des réponses, des commentaires et des éclaircissements qu'il a apportés.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 25.